RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN PAIX – TRAVAIL – PATRIE

COOPÉRATION CAMEROUN BANQUE MONDIALE

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DES COMPÉTENCES POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI

UNITÉ DE COORDINATION DU PROJET

COORDINATION TECHNIQUE DE LA COMPOSANTE II



REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE – WORK – FATHERLAND

CAMEROON – WORLD BANK COOPERATION

SECONDARY EDUCATION AND SKILLS
DEVELOPMENT PROJECT

PROJECT COORDINATION UNIT

TECHNICAL COORDINATION OF COMPONENT II

REFERENTIEL DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Selon l'Approche Par Compétences (APC)

REFERENTIEL D'EVALUATION (REVA)

SECTEUR: NUMERIQUE

MÉTIER : TECHNICIEN DES SYSTÈMES DE TÉLÉSURVEILLANCE, ALARME ET SÉCURITÉ

NIVEAU DE QUALIFICATION : TECHNICIEN(NE) SPÉCIALISE(E)



EQUIPE DE REDACTION

N°	Noms et Prénoms	STRUCTURE	Qualifications
01	BANIMA EDIBIEN MASSONGO Suzanne	MI NEFOP	AP2/IGF
02	NGANSOP Annie Rosie	MINEFOP	Méthodologue
03	NJONTA Joël Landry	WIZER TELECOM SARL	Professionnel
04	TCHOUGNKWE KWIJIN Léopold	CIEL SOLUTIONS SARL	Professionnel

	LE DES MATIERES	
EQUI	IPE DE REDACTION	2
REM	ERCIEMENTS	4
ABRI	ÉVIATIONS ET ACRONYMES	5
LIST	ES DES PERSONNES CONSULTÉES	5
I. PR	ESENTATION D'UN REFERENTIEL D'EVALUATION	8
A). N	Nature	8
B) S'	TRUCTURE	8
	INALITÉS	
	ODALITÉS D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES	
	LÉMENTS PRESCRIPTIFSRÉSENTATION DES CONCEPTS ET DES PRINCIPALES DÉFINITIONS	
A)	CONCEPTS	
B)	PRINCIPALES DÉFINITIONS ESCRIPTION SYNTHÈSE DU RÉFÉRENTIEL DE FORMATION	
IV. P	RESENTATION DES OUTILS	20
A)	TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS	20
в)	DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE	20
C)	FICHE D'ÉVALUATION	
V.	ÉVALUATION DES COMPÉTENCES	21
COM	PÉTENCES TRADUITES EN SITUATIONS	26
COM	PÉTENCES TRADUITES EN COMPORTEMENT	45
RÉFÉ	ÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	109
EQUI	PE DE VALIDATION	111

REMERCIEMENTS

Ce Référentiel d'Evaluation et de Certification (REVA) a été élaboré et sera exploité grâce à l'impulsion de Monsieur ISSA TCHIROMA BAKARY, Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, dans le cadre du développement des Référentiels de Formation Professionnelle selon l'Approche Par Compétences (APC) au Projet d'Appui au Développement de l'Enseignement Secondaire et des Compétences pour la Croissance et l'Emploi (PADESCE). Aussi tenons-nous à exprimer au Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle notre profonde gratitude pour cette opportunité offerte qui permettra la normalisation de la formation au métier de Technicien des Systèmes de Télésurveillance, Alarme et Sécurité (Niveau de qualification : technicien(ne) spécialisé(e)) et sa valorisation au Cameroun.

En outre, nous apprécions à sa juste valeur la collaboration avec les différents acteurs de la formation professionnelle (Experts-Métiers, Formateurs et Entreprises) dans le cadre de la rédaction des contenus du présent Référentiel d'Evaluation et de Certification.

Que ces acteurs consultés, dont les noms figurent sur la liste ci-haut, trouvent ici l'expression de nos remerciements pour leur disponibilité et leurs contributions pertinentes qui seront significatives à la production d'un Référentiel de Formation Professionnelle, de qualité pour le métier de Technicien des Systèmes de Télésurveillance, Alarme et Sécurité.

ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

APC	Approche Par Compétences
RF	Référentiel de Formation
RMC	Référentiel Métier Compétences
GP	Guide Pédagogique
GOPM	Guide d'Organisation Pédagogique et Matérielle
EPC	Équipements de Protection Collective
EPI	Équipements de Protection Individuelle
MINEFOP	Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
FP	Formation Professionnelle
IGF	Inspection Générale des Formations
DFOP	Direction de la Formation et de l'Orientation Professionnelles
OIF	Organisation internationale de la francophonie
PADESCE	Projet d'Appui au Développement de l'Enseignement Secondaire et des
TADESCE	Compétences pour la Croissance et l'Emploi
REVA	Référentiel d'Évaluation

LISTES DES PERSONNES CONSULTÉES

• LES PROFESSIONNELS

N°	NOMS ET PRENOMS	ENTREPRISES	LOCALITES		
01	WAFFO TEKAM DOUGLAS	IFP-GEC VD22	BANDJOUN		
02	ESSIANE NKOUMOU	SMART SECURITY SOLUTIONS	GAROUA		
03	SLATA JINGNA GAGA	CAMTEL	GAROUA		
04	BOUHARI	SALAM CLIM BUSINESS	GAROUA		
05	POPBOU FRANCIS	SMART SECURITY SOLUTIONS	GAROUA		
06	BOUHARI	SALAM CLIM	BAFOUSSAM		
07	SALTA	CAMTEL	BAFOUSSAM		
08	KENFACK JEAN PAUL	CFPLIM/IFPBM	Dschang-Foto Avenue		
		CIT BIND II I BINI	Des Banques		
09	FOKOU MBOUDJIKO FRANCKY	ETS FCELL SOLAIRE	DSCHANG CENTRE		
	HERMAN		VILLE (IMMEUBLE ZEBAZE)		
10			BAFOUSSAM 1 ^{ER}		
10	FANKEM MICHAEL	ENVOL	TAMDJA FACE		
			PLACE DES FETES		
11		INSTITUT DE	TERCE BESTELLS		
		FORMATION	DSCHANG 2 ^E		
	NSANU ERIC LIONEL NEBA	PROFESSIONNELLE	FOREKE		
		SKILL			
12	FOGUEN NATHAN	MTN CAMEROON	BAFOUSSAM I-		
	RESPONSABLE	IVITIN CAIVIEKUUN	TAMDJA		
13	TCHOUGNKWE KWIJIN Léopold	CIEL SOLUTIONS	DOUALA		
14	NJONTA Joël Landry	WIZER-TELECOM	YAOUNDE		

• LES PÉDAGOGUES

N°	Nom et prénoms	Structure	Qualification
01	MBOG BABA Mathias Cyriaque	WESCO CAMEROON	DOUALA
02	WAFFO TEKAM Douglas	IFP-GEC VD22	BANDJOUN
03	ESSIANE NKOUMOU	SMART SECURITY	GAROUA
		SOLUTIONS	

I. PRESENTATION D'UN REFERENTIEL D'EVALUATION

a). Nature

Le Référentiel d'Evaluation (REVA) repose sur les compétences issues du Référentiel de Métier-Compétences (RMC) et de celles propres au projet de formation. Il est un guide proposant des orientations en matière d'évaluation des compétences : compétences traduites en comportement et compétences traduites en situation. Différents acteurs évoluant au sein du système de formation professionnelle, ils peuvent définir de manière différente l'expression : évaluation des apprentissages. C'est ainsi que l'apprenant, le formateur, les autres personnes qui travaillent dans la Structure de formation, les responsables de la gestion centrale de la formation, sont amenés à dégager divers points de vue sur la notion d'évaluation, selon qu'ils ont à l'intégrer dans leur apprentissage, à la mettre en application ou à la gérer. Prenant en compte tous ces cas de figure, on peut considérer que l'évaluation se situe au cœur des processus d'apprentissage, de formation et de gestion de la formation professionnelle.

Souvent, l'on a perçu ou retenu de la notion d'évaluation des apprentissages, l'aspect qui consiste à porter un jugement sur la maîtrise des compétences et sur la performance des apprenants qui souhaitent obtenir une qualification. Cette perception limite la place que devrait occuper l'évaluation au sein d'un processus de formation et d'apprentissage. En formation professionnelle, la fonction « évaluation" présente certaines caractéristiques et se déploie en s'appuyant sur des valeurs et des orientations de base. Tous ces éléments constituent un cadre de référence à partir duquel l'évaluation des apprentissages est structurée et mise en œuvre.

b) Structure

Le Référentiel d'Evaluation se présente comme suit :

- Une présentation des concepts et des principales définitions ;
- Une description synthèse du Référentiel de Formation ;
- Une présentation des outils d'évaluation.

c) Finalités

L'évaluation des apprentissages constitue l'un des fondements du système de formation professionnelle. La transparence doit apparaître dans sa mise en place et sa réalisation, car la valeur et la reconnaissance de la qualification en dépendent. Pour être réalisé dans les normes, l'on doit s'appuyer sur une politique nationale d'évaluation des apprentissages.

Le volet le plus connu de l'évaluation est l'évaluation sommative ou de sanction. Les résultats de cette évaluation doivent être exprimés sous forme de « succès » ou d'« échec ». En effet, toute pédagogie de la réussite sur laquelle repose l'APC nécessite une étroite association entre formation, apprentissage et évaluation. L'évaluation doit non seulement être intégrée aux différentes phases d'acquisition des compétences, mais elle doit également constituer l'un des piliers de la démarche d'apprentissage de l'apprenant. L'acquisition d'une compétence ne

peut se faire sans que l'apprenant ait développé sa capacité de juger des résultats atteints et de la performance réalisée. Cet aspect de l'évaluation est appelé « évaluation formative », c'est-à-dire un soutien à l'apprentissage par la mesure et l'évaluation de sa progression. Dans la perspective d'une formation qualifiant l'apprenant pour l'exercice d'un métier, on vise un niveau d'acquisition des compétences énoncées dans le programme (RF) qui correspond à celui qui est attendu au seuil d'entrée sur le marché du travail.

d) Modalités d'évaluation des compétences

Il faut relever qu'évaluer une compétence implique des choix afin de ne pas surévaluer. Il faut, en effet, éviter d'évaluer un élément déjà pris en compte plusieurs fois et se concentrer sur les aspects importants de la compétence. Le modèle d'évaluation utilisé en APC impose une façon de faire dans l'élaboration des tableaux de spécifications au regard du nombre de points à distribuer et de la détermination du seuil de réussite. Les tableaux de spécifications regroupent, entre autres, les indicateurs et les critères d'évaluation relatifs aux éléments retenus de la compétence, dans le référentiel de formation, afin de reconnaître chaque compétence et de la sanctionner, en plus de déterminer un seuil de réussite.

e) Eléments prescriptifs

Les compétences issues du Référentiel de Métier-Compétences (RMC) et celles propres au projet de formation constituent l'essence même de cette formation. Leur apprentissage n'est pas facultatif ou optionnel. Les principaux éléments qui seront considérés comme obligatoires ou prescriptifs sont les suivants dans le cadre de la présente formation :

- La durée totale de formation, incluant le temps consacré à l'évaluation. Toutefois, la durée de la formation reliée à chaque compétence est facultative pour accorder une certaine souplesse aux Structures de formation;
- Les Tableaux de spécifications et leurs différentes composantes :
 - Éléments de la compétence et situations de mise en œuvre de la compétence ;
 - Stratégies retenues ;
 - Indicateurs et critères d'évaluation ;
 - Points attribués aux critères d'évaluation ou critères cochés en relation avec le seuil de réussite ;
 - Seuil de réussite ;
 - Règle de verdict, le cas échéant

II. PRÉSENTATION DES CONCEPTS ET DES PRINCIPALES DÉFINITIONS

a) Concepts

La compétence en formation professionnelle se définit comme « le pouvoir d'agir, de réussir et de progresser, qui permet de réaliser adéquatement des tâches ou des activités de travail et qui se fonde sur un ensemble organisé de savoirs (ce qui implique certaines connaissances, habiletés dans divers domaines, perceptions, attitudes, etc.) ». Puisque la compétence se définit de façon multidimensionnelle, son évaluation se doit de l'être

également; toutes les dimensions importantes d'une compétence sont donc considérées au moment d'en évaluer l'acquisition. Ainsi, l'évaluation porte sur les connaissances, les habiletés, les perceptions et les attitudes sur lesquelles se fonde la compétence. Tous les critères de performance d'un programme doivent obligatoirement être atteints et évalués en cours de formation ou aux fins de la sanction.

Le mode d'évaluation privilégiée en formation professionnelle est celui de type « critériel ». Ce type d'évaluation permet d'établir si une personne a atteint le niveau requis, en matière de performance ou de participation, au regard d'une tâche ou d'une activité, et ce, en fonction de critères précis. Il s'agit donc de vérifier dans quelle mesure un apprenant a atteint une compétence déterminée dans le programme de formation, selon les critères de performance du programme et selon les critères définis pour l'évaluation aux fins de la sanction, en évitant de le situer par rapport à ses pairs ou à un groupe.

b) Principales définitions

Activités d'apprentissage.

Actions diverses proposées par le formateur dans le but de favoriser l'atteinte d'un objectif d'apprentissage.

Appréciation.

Démarche de la pensée aboutissant à un jugement de valeur.

Banque d'épreuves.

Réserve d'épreuves couvrant les modules d'un programme de formation. La banque peut être informatisée ou sur papier.

Critère.

Élément auquel se réfère une personne pour juger, apprécier ou définir quelque chose.

Éléments critères.

Caractéristique d'une performance ou d'un produit. On se réfère à cette caractéristique pour mesurer ou donner une appréciation.

Épreuve.

Exercice donné sous forme écrite ou orale que subit un apprenant en classe ou lors d'un examen afin d'être jugé selon ses capacités.

Évaluation.

Action de juger et d'apprécier la valeur d'une chose, d'une technique, d'une méthode ou d'une personne.

Évaluation critériée.

Évaluation de la performance d'une personne lors de l'accomplissement d'une tâche et jugée par rapport à un seuil ou à un critère de réussite.

Evaluation formative.

Démarche d'évaluation qui consiste à vérifier la progression d'un apprenant au regard des objectifs, atteints ou non, à informer l'apprenant et le formateur sur les difficultés rencontrées afin de lui suggérer ou de lui faire découvrir des moyens de renforcer, améliorer ou/et corriger les acquis.

Évaluation multidimensionnelle.

Évaluation dont les différents aspects d'une compétence : savoirs, savoir être et savoir faire sont pris en compte.

Évaluation de sanction ou certificative.

Évaluation effectuée à la fin d'un module ou d'une formation pour attester de l'acquisition ou non de la compétence ou des compétences.

Fidélité d'un instrument d'évaluation.

Capacité d'un instrument de mesurer avec la même exactitude chaque fois qu'il est utilisé.

Jugement.

Démarche intellectuelle par laquelle une personne se forme une opinion et l'émet.

Règle de verdict.

Élément d'évaluation qui doit être obligatoirement réussi.

Reprise.

Synonyme du passage d'une nouvelle épreuve dans le cadre du même module après constat d'échec ou d'abandon. Le droit à la reprise est acquis lorsque l'apprenant n'a pas atteint le seuil de réussite d'un module.

Seuil de réussite.

Niveau de qualité à partir duquel on considère une performance comme réussie. Il peut s'agir d'une note ou d'une description qualitative se basant sur des critères.

Test d'une épreuve.

Essai d'une épreuve auprès d'un groupe restreint d'apprenants afin de vérifier la faisabilité et la validité de l'épreuve.

Tolérance.

Marge d'inexactitude ou d'erreur admise lors d'une épreuve de connaissances pratiques ou d'activités d'apprentissage pratique

Univoque.

Se dit d'une interprétation unique

Validité d'un instrument d'évaluation.

Capacité d'un instrument de mesurer réellement ce qu'il prétend évaluer.

Versions d'une épreuve.

Différentes épreuves évaluant la même compétence soient par une mise en situation différente, ou par la production d'un produit différent ou par la prestation d'un service différent mais dont les éléments critères sont identiques et de difficulté de même niveau.

III. DESCRIPTION SYNTHÈSE DU RÉFÉRENTIEL DE FORMATION

Le scénario de formation se trouve au cœur du référentiel de formation. Il consiste à présenter les choix qui ont résulté de la définition des compétences issues du référentiel métier-compétences (elles-mêmes découlant de l'AST). Ces compétences sont traduites en actions observables et en résultats mesurables, éléments sur lesquels reposent l'acquisition par l'apprenant et leur évaluation.

En plus de mettre en évidence la liste des compétences requises pour exercer un métier, le référentiel de formation les décrit de manière exhaustive et pose des balises qui déterminent une démarche d'acquisition desdites compétences. En conséquence, selon les modalités de réalisation de la compétence, le référentiel de formation s'appuie sur deux

techniques différentes pour décrire les compétences : la traduction en comportement et la traduction en situation.

Ainsi, le référentiel de formation pour le métier de Technicien des Systèmes de Télésurveillance, Alarme et Sécurité traduit les orientations particulières en matière de formation. Il prépare donc la personne à devenir un travailleur du secteur du numérique pouvant mener des activités de télésurveillance, alarme et sécurité seul, en équipe ou sous supervision, pour le compte d'une entreprise ou à son compte personnel.

De plus, le référentiel de formation vise à rendre le Technicien des Systèmes de Télésurveillance, Alarme et Sécurité apte à : Installer les câbles et les conduits, concevoir un projet de sécurisation électronique, poser des systèmes d'alarme incendie, mettre en place des systèmes de contrôle d'accès, installer les systèmes de détection d'intrusion, utiliser les logiciels de télésurveillance, alarme et sécurité, effectuer la maintenance des systèmes de télésurveillance, alarme et sécurité, assurer une assistance technique aux utilisateurs.

Dans l'exercice de son métier, le Technicien des Systèmes de Télésurveillance, Alarme et Sécurité doit : effectuer les schémas électriques et électroniques, réaliser des dessins techniques.

Étant donné que le Technicien des Systèmes de Télésurveillance, Alarme et Sécurité travaille souvent seul, en équipe ou sous supervision, il doit démontrer de bonnes attitudes relationnelles en milieu de travail ou même dans la société.

a) Tableau synthèse du référentiel de formation

De ce point de vue, les compétences ci-après pour le Technicien des Systèmes de Télésurveillance, Alarme et Sécurité correspondant aux attitudes, habiletés et comportements attendus de la personne qui exerce ce métier ont été retenues.

N°	Énoncé de la compétence	Durée	СР	CG	Unités	Types d'objets	Types de compétences	Titre du Module
1	Se situer au regard du métier et de la formation	30	0	30	2	S	G	Métier et Formation
2	Communiquer en milieu professionnel	30	0	30	2	С	G	Communication en milieu professionnel
3	Prévenir les atteintes à la santé, à la sécurité, à l'intégrité physique et à l'environnement	30	0	30	2	S	G	Hygiène, Santé, Sécurité et Environnement
4	Effectuer les schémas électriques et électroniques	90	0	90	6	С	G	Schémas électriques et électronique
5	Réaliser les dessins techniques	75	0	75	5	С	G	Dessins Techniques
6	Installer les câbles et les conduits	60	60	0	4	С	P	Installation des câbles et conduits
7	Concevoir un projet de sécurisation électronique	90	90	0	6	С	P	Projet de sécurisation
8	Poser les systèmes d'alarme incendie	90	90	0	6	С	P	Systèmes d'alarme incendie
9	Mettre en place les systèmes de contrôle d'accès	90	90	0	6	С	P	Systèmes de contrôle d'accès
10	Installer les systèmes de détection d'intrusion	90	90	0	6	С	P	Systèmes de détection d'intrusion
11	Utiliser les logiciels de télésurveillance, alarme et sécurité	60	60	0	4	С	P	Utilisation des logiciels de télésurveillance, alarme et sécurité
12	Effectuer la maintenance des systèmes de télésurveillance, alarme et sécurité	60	60	0	4	С	P	Maintenance des systèmes
13	Assurer une assistance technique aux utilisateurs	30	30	0	2	С	P	Assistance technique aux utilisateurs

N°	Énoncé de la compétence	Durée	СР	CG	Unités	Types d'objets	Types de compétences	Titre du Module
14	Rechercher un emploi	45	0	45	3	S	G	Entreprenariat
15	S'intégrer en milieu professionnel	315	315	0	21	S	P	Intégration en milieu professionnel
	Total	1 185	885	300	81			
_	***		75%	25%				

Une unité = 15 heures

L'analyse globale du référentiel de formation est présentée sous forme de tableaux établis avant la rédaction du référentiel d'évaluation. Il s'agit du tableau d'analyse des compétences générales et du processus de travail ainsi que du tableau d'analyse des critères généraux de performance. Ces tableaux, produits à partir de la matrice des objets de formation, permettent de mettre en évidence les liens entre les compétences particulières et le processus de travail ou entre les compétences particulières et les compétences générales, liens qui seront retenus dans la stratégie d'évaluation. Ils permettent également de faire ressortir les critères principaux qui pourront être utilisés dans l'élaboration des outils d'évaluation. Finalement, ils permettent d'éviter la surévaluation qui consisterait à évaluer à de multiples reprises la même compétence ou le même élément de compétence. Ce sont des outils essentiels à l'élaboration des tableaux de spécifications.

b) Tableau d'analyse des compétences générales et du processus de travail

Technicien des Systèmes de Télésurveillance, Alarme et				Compé	tences g	énérales				Proce	ssus de trav	ail			
Sécurité (Technicien (ne) spécialisé(e)) Compétences particulières	Numéro de la	Type d'objectif	Durée (heure)	Se situer au regard du	Communiquer en milieu	Prévenir les atteintes à la santé, à la sécurité, à	Effectuer les schémas électriaues et	Réaliser les dessins	Rechercher un emploi	Planifier le travail à	Exécuter le travail en adoptant les mesures de	Contrôler la qualité du	Nettoyer le poste de	Durée de formation	Nombre de
Numéro de la compétence			, ,	1	2	3	4	5	14	, ,					6
Type d'objectif				S	С	S	С	С	S						
Durée (heure)				30	30	30	90	75	45					300	
Compétences Particulières															
Installer les câbles et les conduits	6	С	60	0	•	•	0	•	0	A	A	A	A		
Concevoir un projet de sécurisation électronique	7	С	90	0	•	•	•	•	0	A	A	A	A		
Poser les systèmes d'alarme incendie	8	С	90	0	•	•	•	•	0	A	A	A	A		
Mettre en place les systèmes de contrôle d'accès	9	С	90	0	•	•	•	•	0	A	A	A	A		

Installer les systèmes de détection d'intrusion	10	С	90	0	•	•	•	•	0	A	A	A	A		
Utiliser les logiciels de télésurveillance, alarme et sécurité	11	С	60	0	•	•	•	•	0	A	A	A	A		
Effectuer la maintenance des systèmes de télésurveillance, alarme et sécurité	12	С	60	0	•	•	0	0	0	A	A	A	A		
Assurer une assistance technique aux utilisateurs	13	С	30	0	•	•	0	0	0	A	A	A	A		
S'intégrer en milieu professionnel	15	S	315	0	•	•	•	•	•	A	A	A	A		
Durée de la formation (heures)			885											1185	
Nombre de compétences	9														15

formation

Réinvestissement au niveau de l'évaluation
 ▲ Liens fonctionnels non retenus pour les fins d'évaluation
 O Aucune application dans le référentiel de

c) Tableau d'analyse des critères généraux de performance

Technicien des		EN		C	RITERI	ES GENI	ERA	UX D	E PERF	ORMA	NCE	
Systèmes de Télésurveillance, Alarme et Sécurité (Technicien (ne) spécialisé(e)) (Compétences traduites en comportement)	Numéro de la compétence	COMPETENCES TRADUITES E	Durée (h)	Sanc álavá danc l'arranication de travail	Observation des règles de sécurité, d'hygiène, des consignes et de l'environnement	Interprétations des plans, symboles et documents techniques sans erreur	Utilisation annronriée des éauinements et	Observance des principes relatifs à l'ergonomie	Respect de la nomenclature, règles et techniques et des normes	Rigueur, précision et attention dans le suivi des	État de service et produits livrés conformes aux	Respect du rôle et des responsabilités des autres membres du personnel
Communiquer en milieu professionnel	2	С	30						0			
Effectuer les schémas électriques et électroniques	4	С	90	Δ	Δ	0	Δ	0	Δ	Δ	0	0
Réaliser les dessins techniques	5	С	75	Δ	Δ	0	Δ	Δ	Δ	Δ	0	0
Installer les câbles et les conduits	6	С	60			Δ	Δ	Δ	0	Δ	0	0
Concevoir un projet de sécurisation électronique	7	С	90			Δ	0	0	0	0	0	0
Poser les systèmes d'alarme incendie	8	С	90	Δ	Δ	0	Δ	Δ	Δ	Δ	Δ	0
Mettre en place les systèmes de contrôle d'accès	9	С	90	Δ	Δ	Δ	Δ	Δ	Δ	Δ	Δ	Δ
Installer les systèmes de détection d'intrusion	10	С	90	Δ	Δ	Δ	Δ	Δ	Δ	Δ	Δ	Δ
Utiliser les logiciels de télésurveillance, alarme et sécurité	11	С	60	Δ	Δ	Δ	Δ	Δ	Δ	Δ	Δ	Δ

Effectuer la maintenance	12	С	60	Δ	Δ	Δ	Δ	Δ	Δ	Δ	Δ	Δ
des systèmes de télésurveillance, alarme et sécurité												
Assurer une assistance technique aux utilisateurs	13	С	30	Δ	Δ	0	Δ	0	Δ	Δ	Δ	0

☐ Aucune relation dans le programme de formation

Δ Retenu au niveau de l'évaluation

O Critères non retenus pour les fins d'évaluation de sanction.

IV. PRESENTATION DES OUTILS

Les outils pour l'évaluation de chacune des compétences retenues pour le métier de 'Technicien des Systèmes de Télésurveillance, Alarme et Sécurité' donnent une présentation qui répond bien aux exigences de l'évaluation.

Ces outils comprennent :

- Les tableaux de spécifications ;
- La description de l'épreuve ;
- La fiche d'évaluation ou de la participation.

a) Tableau de spécifications

Le tableau de spécifications pour l'évaluation d'une compétence traduite en comportement ou en situation présente les indicateurs et les critères d'évaluation relatifs aux éléments et aux situations du programme de formation retenus pour l'évaluation aux fins de la sanction. Pour chaque situation ou élément, on formule un ou des indicateurs de performance, qui présentent un aspect à évaluer ou qui précisent sous quel angle on compte évaluer un élément de compétence. Les indicateurs sont accompagnés de critères d'évaluation sur lesquels on se base pour juger si la performance évaluée est satisfaisante.

Pour un objectif pédagogique traduit en comportement, la pondération (ou le poids relatif) accordée à chaque critère est indiquée, ainsi que le seuil de réussite attendu. Les éléments d'évaluation reposent sur des comportements relatifs aux tâches ou aux productions particulières du métier. Pour l'évaluer, on dispose des stratégies d'évaluation suivantes :

- L'évaluation du produit de travail ;
- L'évaluation du processus de travail ;
- Une combinaison des stratégies précédentes.

Pour un objectif pédagogique traduit en situation, on retrouve les critères dont le formateur se sert pour juger (inférer) si la compétence est acquise au-delà de la participation de l'apprenant aux activités.

b) Description de l'épreuve

La description de l'épreuve, élaborée à partir du tableau de spécifications, vise à uniformiser le niveau de complexité des différentes épreuves assorties aux compétences du programme de formation et à soutenir l'élaboration des épreuves administrées dans les centres de formation. Elle est présentée à titre de suggestion et tourne autour de quatre éléments suivants :

- Les renseignements généraux ;
- Le déroulement de l'épreuve ;
- Le matériel;
- Les consignes particulières.

c) Fiche d'évaluation

La fiche d'évaluation reprend les indicateurs et les critères d'évaluation adoptés pour l'évaluation aux fins de la sanction (tableaux de spécifications) et les précise davantage, le cas échéant, sous forme d'éléments d'observations. Ces fiches peuvent aussi faire mention des marges de tolérance acceptées. Elle fait état de la pondération associée aux critères d'évaluation. Elle présente aussi le seuil de réussite fixé dans le tableau de spécifications. La fiche d'évaluation guide les centres de formation et les formateurs dans la description des épreuves au moment de la réalisation des activités d'évaluation et, comme les descriptions d'épreuve ou de participation, elle est fournie à titre de suggestion.

Lorsque la stratégie d'évaluation correspond à un processus de travail, les épreuves mixtes (connaissances pratiques et activités d'apprentissage pratique) sont recommandées.

Par contre, lorsque la stratégie d'évaluation correspond à un produit, une épreuve conduisant au développement des activités d'apprentissage pratique est recommandée.

V. ÉVALUATION DES COMPÉTENCES

a. Modalités d'évaluation formative

Il faut relever qu'évaluer une compétence implique des choix afin de ne pas surévaluer. Il faut, en effet, éviter d'évaluer un élément déjà pris en compte plusieurs fois et se concentrer sur les aspects importants de la compétence. Le modèle d'évaluation utilisé en APC impose une façon de faire dans l'élaboration des tableaux de spécifications au regard du nombre de points à distribuer et de la détermination du seuil de réussite. Les tableaux de spécifications regroupent, entre autres, les indicateurs et les critères d'évaluation relatifs aux éléments retenus de la compétence, dans le référentiel de formation, afin de reconnaître chaque compétence et de la sanctionner, en plus de déterminer un seuil de réussite.

b. Éléments d'évaluation

70			
Type de compétence	Éléments		
	• Tableau	de	spécifications
Compétence traduite en situation	• Description	de	l'engagement
_	• Fiche d'évaluation		
	• Tableau	de	spécifications
Compétence traduite en comportement	• Description	de	l'épreuve
_	• Fiche d'évaluation		

Dans le cas de la compétence traduite en comportement, les éléments de l'évaluation reposent sur des comportements relatifs aux tâches ou aux productions particulières du métier.

Dans le cas des compétences traduites en situation, l'évaluation est orientée sur l'engagement de l'apprenant dans la démarche qui lui est proposée durant la formation.

c. Évaluation sommative

Deux types d'épreuves constituent l'évaluation sommative au MINEFOP. Il s'agit :

- L'Épreuve Professionnelle de Synthèse : c'est une épreuve d'ordre procédurale qui consiste à évaluer les connaissances et savoirs être du candidat sur l'ensemble des compétences acquises durant sa formation. Sa note éliminatoire est de « inférieure à 8/20 ».
- L'Épreuve de mise en situation professionnelle : c'est une épreuve d'ordre pratique qui l'apprenant en situation de travail. Il permet d'évaluer les savoirs faire de l'apprenant relevant du cœur du métier. Sa note éliminatoire est de « inférieure à 14/20 ».

Les contenus type desdites épreuves sont définis ainsi qu'il suit :

Tableau 1 : Synthèse du programme de formation

ME'	METIER:				VOLUME HORAIRE: 1 185h				
	Technicien des Systèmes de Télésurveillance, Alarme et Sécurité (Technicien(ne) spécialise (é))								
	(Teenmeren(ne) specianse (e))								
N°	Énoncé de la compétence	Intitulé Module	Durée totale	Modalités	Stratégie d'évaluation	Durée de l'épreuve	Traduction	Types	Seuil de réussite
01	Se situer au regard du métier et de la formation	Métier et Formation	30	Orale	Ps Pt	2h	S	G	70%
02	Communiquer en milieu professionnel	Communication en milieu professionnel	30	Écrite et orale	Ps Pt	2h	С	G	
03	Prévenir les atteintes à la santé, à la sécurité, à l'intégrité physique et à l'environnement	Hygiène, Santé, Sécurité et Environnement	30	Orale écrite, Pratique	Ps Pt	3h	S	G	
04	Effectuer les schémas électriques et électroniques	Schémas électriques et électroniques	90	Pratique et écrite	Ps Pt	6h	С	G	
05	Réaliser des dessins techniques	Dessins techniques	75	Pratique et écrite	Ps Pt	5h	С	G	
06	Installer les câbles et les conduits	Installation des câbles et conduits	60	Pratique et écrite	Ps Pt	4h	С	P	
07	Concevoir un projet de sécurisation électronique	Projet de sécurisation	90	Écrite	Ps Pt	6h	С	P	
08	Poser des systèmes d'alarme incendie	Systèmes d'alarme incendie	90	Pratique Écrite	Ps Pt	6h	С	P	
09	Mettre en place des systèmes	Systèmes de	90	Pratique	Ps	6h	С	P	

METIER:			VOLUME HORAIRE : 1 185h						
	Technicien des Systèmes de Télésurveillance, Alarme et Sécurité (Technicien(ne) spécialise (é))								
	(Technicien(ne) specialise (e))								
	de contrôle d'accès	contrôle d'accès		Écrite	Pt				
10	Installer les systèmes de détection d'intrusion	Systèmes de détection d'intrusion	90	Pratique Écrite	Ps Pt	6h	С	P	
11	Utiliser les logiciels de télésurveillance, alarme et sécurité	Utilisation des logiciels de télésurveillance, alarme et sécurité	60	Pratique et écrite	Ps Pt	4h	С	P	
12	Effectuer la maintenance des systèmes de télésurveillance, alarme et sécurité	Maintenance des systèmes	60	Pratique et écrite	Ps Pt	4h	С	P	
13	Assurer une assistance technique aux utilisateurs	Assistance technique aux utilisateurs	30	Pratique et écrite	Ps Pt	2h	С	P	
14	Rechercher un emploi	Entreprenariat	45	Pratique et écrite	Ps Pt	3h	S	G	
15	S'intégrer en milieu professionnel	Intégration en milieu professionnel	315	Pratique et écrite	Ps Pt	20h	S	P	
Tota	ıl		1 185						

Le tableau de synthèse ci-dessus présente l'énoncé des 15 compétences du métier Technicien des Systèmes de Télésurveillance, Alarme et Sécurité, faisant objet d'évaluation certificative dans le Référentiel d'évaluation. Il décrit pour chaque compétence, les modalités d'évaluation privilégiées (épreuve de connaissance pratique ou épreuve pratique) et les stratégies (processus, produit, propos) retenues par l'équipe d'élaboration du référentiel pour certifier chaque compétence. Il précise la durée totale de chaque épreuve de certification et le seuil de réussite. Concernant le matériel indispensable lors de l'administration des épreuves, le tableau ramène à la fiche descriptive de chaque épreuve.

Renseignements complémentaires

Certaines épreuves comportent deux parties : une partie relative aux connaissances pratiques et une partie pratique. Pour ces épreuves, la partie relative aux connaissances pratiques est individuelle alors que la partie pratique peut être traitée en équipe de maximum cinq (5) candidats, mais chaque candidat est évalué sur sa participation au travail d'équipe.

Pour les épreuves de 5 h et plus, elles sont élaborées de façon à être administrées en deux temps si possible sur deux jours.

Grille de rétroaction

La grille de rétroaction en annexe est destinée à assurer l'amélioration continue des épreuves. Elle comporte des questionnaires destinés aux évaluateurs. Elle est renseignée par ces derniers puis acheminée à la direction chargée des examens et concours qui fait la synthèse.

COMPÉTENCES TRADU	UITES EN SITUA	ΓIONS	

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS						
Métier	Technicien des Systèmes de Télésurveillance, Alarme et Sécurité 1 – se situer au regard	Code: MEFO 01				
Nº et énoncé de la compétence :	du métier et de la formation	Durée d'apprentissage :	30 h			
Éléments de la compétence	Indicateurs	Critères d'évaluation				
S'informer sur le métier	1. Recueil de données sur la nature et sur les exigences du métier	1.1 Description judicieuse de la nature et des exigences de l'emploi				
5 informer sur le metier	2. Recueil de données sur les caractéristiques du marché du travail	2.1 Résumé succinct des principales caractéristiques du travail				
	3. Collecte d'informations sur le	3.1 Description des compétences à acquérir				
S'informer sur le programme de	programme, la démarche de formation et d'évaluation	3.2 Description correcte des modes d'évaluation				
formation et engagement de la démarche	4. Participation à une	4.1 Expression correcte de la perception du programme de formation				
	rencontre de groupe	4.2 Comparaison correcte de sa perception du programme de formation avec le marché du travail				
Évaluer et confirmer son	5. Présentation d'un bilan personnel	5.1 Précision correcte de goûts, aptitudes, champs d'intérêt et qualités personnelles 5.2 synthèse correcte des				
engagement		différents aspects du métier				
	6. Décision définitive de poursuite de programme	6.1 choix final de poursuite ou non du programme de formation				

DESCRIPTION DE L'ENGAGEMENT

Compétence 1 : Se situer au regard du métier et de la formation

Renseignements généraux

L'évaluation de la participation de l'apprenant à des activités vise à assurer l'acquisition de la compétence : « Se situer au regard du métier et de la démarche de formation ».

Code: MEFO 01

L'évaluation de la participation est faite tout au long du module par le formateur, à l'aide d'une grille. Elle porte sur la participation de l'apprenant aux différentes activités individuelles, en groupe et en sous-groupe, et non sur les résultats obtenus.

L'épreuve comprend trois parties. Chacune des parties est accompagnée de consignes particulières.

Déroulement

S'informer sur le métier

Cette partie recueille des données sur la majorité des sujets à traiter et exprime convenablement la perception du métier au moment d'une rencontre de groupe en faisant le lien avec l'information recueillie.

Dans leur recherche, les apprenants auront à préciser :

- Deux types d'entreprises et leurs produits ou services offerts ;
- Des perspectives d'emploi et l'échelle de salaires dans ce milieu de travail ;
- Des tâches associées au métier ;
- Les principales conditions de travail ;
- Les conditions d'entrée sur le marché de travail;
- Des habiletés et des comportements qui sont propres au métier.
- S'informer sur le programme de formation et engagement de la démarche

L'évaluation de cette partie porte sur la participation de l'apprenant aux discussions de groupe, sur les exigences auxquelles il faut satisfaire pour pratiquer le métier et la perception qu'ont les apprenants de la formation.

Au cours de la discussion, l'apprenant aura :

- A présenter au moins trois avantages et trois inconvénients à pratiquer le métier ;
- A commenter quelques règles de l'éthique professionnelle ;
- A échanger des points de vue sur l'approche par compétences et son influence sur les apprentissages et les modes d'évaluation;
- A commenter les modules indiqués au tableau synthèse du programme.
- > Evaluer et confirmer son engagement

L'évaluation de cette partie porte sur la qualité du rapport rédigé expliquant principalement le choix de l'orientation professionnelle de l'apprenant.

Dans le rapport, l'apprenant aura :

- A démontrer, par quelques exemples, comment son choix d'orientation par rapport à la profession de producteur d'aliments des animaux d'élevage est en conformité ou non avec ses goûts, ses aptitudes et ses champs d'intérêt;
- A donner des exemples quant aux possibilités d'exercer le métier et de progresser dans ce métier.

FICHE D'EVALUATION		C	ode : MI	EFO 01
Nº et énoncé de la compétence	1. Se situer au regard du métier et de la formation			
Module 1 : Métier et formation				
Nom de l'apprenant :				
Structure de formation :				
Date de l'évaluation :				
		R	ésultat	
		Si	UCCE	ECHE
Signature du formateur :		S		C
ELEMENTS D'OBSERVATION	V		Jugeme	nt
		O	UI	NON
1. Recueil de données sur la natur	e et sur les exigences du métier			
1. Recueil de données sur la nature et sur les exigences du métier				
2. Recueil de données sur les car	actéristiques du marché du travail			
2.1 Résume les principales caracte	eristiques du travail			
2. Recueil de données sur les cara	ctéristiques du marché du travail			
2.1 Résumé succinct des principal	es caractéristiques du travail			
3. Collecte d'informations sur le p	rogramme, la démarche de formation et d'évaluation			
3.1 Description des compétences	à acquérir			
3.2 Description correcte des mode	s d'évaluation			
4. Participation à une rencontre de groupe				
4.1 Expression correcte de la perception du programme de formation				
4.2 Comparaison correcte de sa pe	erception du programme de formation avec le marché du travail			
5. Présentation d'un bilan personr				
5.1 Précision correcte de goûts, ap				
5.2 synthèse correcte des différent	s aspects du métier			
6. Décision définitive de poursuite	e de programme			

6.1 choix final de poursuite ou non du programme de formation				
TOTAL:	/9			
Seuil de réussite : 6 oui sur une possibilité de 9 (dont la satisfaction aux exigences des critères d'évaluation 3.2, 5.1 et 5.3.				
Remarque:				

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS							
N° et libellé de la compéte 3. Prévenir les atteintes li travail et à l'environnen Code : HSSE 03	ées à la santé, à la sécurité au	Durée : d'apprentissage/Evaluation	42h/3h				
Éléments de la compétence	Indicateurs	Critères d'évaluation					
		1.1 Interprétation juste de la législation du travail.					
S'informer des lois et des règlements sur la santé et la sécurité au travail	Identification du corpus et du dispositif juridique	1.2 Relevé approprié des normes et des procédures de santé et de sécurité au travail.					
		1.3 Repérage adéquat de l'information dans les documents et les pictogrammes.					
	2. Identification des risques liés à la santé en milieu de	2.1 Repérage correct des situations à risques et des sources de dangers.					
Identifier les risques relatifs à la santé et à la sécurité dans	travail	2.2 Appréciation juste des risques associés à la situation.					
l'environnement professionnel	3. Identification des risques	3.1 Anticipation juste des dangers actuels ou potentiels.					
	liés à la sécurité et à l'environnement	3.2 Reconnaissance juste des comportements et des attitudes comportant des risques.					
	4. Distinction des équipements de protection individuelle et	4.1 Utilisation conforme des équipements de protection individuelle et collective					
	collective	4.2 Reconnaissance juste des mesures préventives.					
Appliquer des mesures préventives reliées à l'hygiène, la santé et la sécurité au travail	5. Identification des normes de sécurité	5.1 Reconnaissance appropriée des conséquences du non-respect des normes sur le plan individuel et celui de l'entreprise.					
		5.2 Association appropriée des normes d'hygiène, de santé et de sécurité aux zones de travail					

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS							
N° et libellé de la compéte 3. Prévenir les atteintes li travail et à l'environnen Code : HSSE 03	ées à la santé, à la sécurité au	Durée : d'apprentissage/Evaluation	42h/3h				
Éléments de la	Indicateurs	Critères d'évaluation					
compétence	6. Évaluation du niveau de gravité de la situation	6.1 Appréciation juste de la gravité de la situation 6.2 Manifestation d'attitudes et de comportements sécurisants et					
Intervenir en situation d'urgence	7. Organisation de	réconfortants. 7.1 Exécution efficace des interventions de premier niveau en cas d'accident.					
	l'intervention d'urgence	7.2 Respect de la procédure d'appel aux ressources compétentes.					
Prévenir les infections transmissibles sexuellement (ITS), le virus d'immunodéficience	Information sur les maladies infectieuses	8.1Collecte d'information pertinente sur les modes de transmission, l'évolution et les moyens de prise en charge.					
humaine (VIH/SIDA) et d'autres maladies transmissibles		8.2 Reconnaissance des conséquences possibles de comportements inappropriés.					
Développer un	9. Information sur les normes environnementales	9.1 Synthèse des informations recueillies					
comportement écologiquement responsable	10. Information sur les risques et dégâts des produits utilisés	10.1 Recueil d'informations pertinentes					
Seuil de réussite: Quatorze des dix-neuf critères d'évaluation, dont les critères cochés, pour que l'on considère la compétence acquise							

DESCRIPTION DE L'ENGAGEMENT Code : HSSE 03 N° 3 et Énoncé de la 3. Prévenir les atteintes liées à la santé, à la sécurité au travail et à l'environnement

Renseignements généraux

L'épreuve a pour but d'évaluer l'engagement de l'apprenant dans un processus évolutif visant l'acquisition de la compétence « Prévenir les atteintes à la santé, à la sécurité, à

l'intégrité physique et à l'environnement ».

L'évaluation des connaissances de l'apprenant est faite tout au long de la formation par le formateur. L'évaluation des habiletés pratiques et des comportements adéquats sera aussi réalisée pendant la durée complète du programme, mais par l'entremise des compétences particulières.

Le jugement devrait porter sur la recherche d'informations ainsi que leur intégration dans le cheminement professionnel de l'apprenant et sa façon de comprendre ses rôles et obligations.

Déroulement

S'informer des lois et des règlements sur la santé et la sécurité au travail

L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une rencontre de groupe qui précise les éléments du cadre juridique dans lequel s'exerce le métier. Durant cette rencontre, l'apprenant devrait déterminer au moins deux droits et deux devoirs qui sont ceux d'un employé œuvrant pour une entreprise du secteur. Une telle rencontre devrait être dirigée de manière à ce que toutes les personnes aient l'occasion de s'exprimer.

- Appliquer des mesures préventives reliées à l'hygiène, la santé et la sécurité au travail L'apprenant devrait remettre un rapport/compte rendu écrit dans lequel il explique les risques associés au métier qu'il a choisi et les comportements sécuritaires qu'il doit manifester. Dans ce rapport, il devrait démontrer sa prise de conscience au regard des risques et réalités de son environnement de travail.
 - ➤ Prévenir les infections transmissibles sexuellement (ITS), le virus d'immunodéficience humaine (VIH/SIDA) et d'autres maladies transmissibles

L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une rencontre de groupe qui porte sur la prévention des MST et du VIH. Durant cette rencontre, l'apprenant serait appelé à réfléchir sur les comportements préventifs et sur les risques sur la santé. Une telle rencontre devrait être dirigée de manière à ce que toutes les personnes aient l'occasion de s'exprimer, démontrant ainsi leur prise de conscience.

➤ Intervenir en situation d'urgence

L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une rencontre de groupe qui porte sur la mise en relation du métier avec les obligations de celui qui le pratique sur le plan de la prévention des atteintes à la santé et à la sécurité. Durant cette rencontre, l'apprenant devrait établir au moins deux liens entre son métier et les organismes en charge dans le domaine. Une telle rencontre devrait être dirigée de manière à ce que toutes les personnes aient l'occasion de s'exprimer.

Développer un comportement écologiquement responsable

L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une cueillette d'informations et de la production d'une synthèse écrite. L'apprenant devrait identifier au moins deux normes environnementales spécifiques à son métier et les principaux produits qui peuvent avoir un impact sur l'environnement. Dans ce rapport, il devrait démontrer sa prise de conscience au regard des impacts de son métier sur l'environnement et des responsabilités qui lui incombent dans la protection de celui-ci.

FICHE D'ÉVALUAT		Code	e: HSSE 03		
N° 3 et Énoncé de	3. Prévenir les atteintes liées à la santé, à la s	écurité	au	Durée :	
la compétence	travail et à l'environnement			28h/2h	
Nom de l'apprenant:					
Établissement d'enseig	gnement:				
Date de l'évaluation:					
		Résul	Résultat		
Signature du formateu	r:	SUCC	CÈS	ÉCHEC	
ÉLÉMENTS D'OBS	EDVATION				
ELEWIEN 13 D OBS	ERVATION	Ingon	aont		
1 Identification du con	mana at da dismositifiamidiana	Jugen	пени	NON	
	rpus et du dispositif juridique	OUI		NON	
	e de la législation du travail.				
	des normes et des procédures de santé et de				
sécurité au travail.	4				
	t de l'information dans les documents et les				
pictogrammes.					
2. Identification des ris	sques liés à la santé en milieu de travail				
	les situations à risques et des sources de dangers.				
	des risques associés à la situation.				
11 3	1				
3. Identification des ris	sques liés à la sécurité et à l'environnement				
	des dangers actuels ou potentiels.				
= =	juste des comportements et des attitudes				
comportant des risques					
4. Distinction des équi	pements de protection individuelle et collective				
4.1 Utilisation conform	ne des équipements de protection individuelle et				
collective					
4.2 Reconnaissance ju					
5. Identification des no	ormes de sécurité	_			
5.1 Reconnaissanc					
des normes sur le plan	individuel et celui de l'entreprise.				
5.2 Association ap	propriée des normes d'hygiène, de santé et de				
sécurité aux zones de t					
6. Évaluation du nivea					
6.1 appréciations juste					
6.2 manifestations d					
réconfortants.					
7. Organisation de l'in	tervention d'urgence				

FICHE D'ÉVALUAT		Code: HSSE 03		
N° 3 et Énoncé de	3. Prévenir les atteintes liées à la santé, à la s	écurité	au Durée :	
la compétence travail et à l'environnement			28h/2h	
7.1 Exécution effic	cace des interventions de premier niveau en cas			
d'accident.				
7.2 Respect de la p	procédure d'appel aux ressources compétentes.			
8. Information sur les	maladies infectieuses			
8.1Collecte d'informa	tion pertinente sur les modes de transmission,			
l'évolution et les moye	ens de prise en charge.			
8.2 Reconnaissance des conséquences possibles de comportements				
inappropriés.				
9. Information sur les	normes environnementales			
9.1 Synthèse des infor	mations recueillies			
10. Information sur les	s risques et dégâts des produits utilises			
10.1 Cueillette d'informations pertinentes				
TOTAL:			•	
Seuil de réussite: Quatorze des dix-neuf critères d'évaluation, dont la satisfaction aux exigences				
des critères 1.1, 3.1, 3.2, 4.1, 4.2, 7.1				
Remarque				

Métier	Technicien des Systè Sécurité	mes de Télésurveillance, Alarme et	Code: ENTR 14	
N° et Énoncé de la Compétence	14. Rechercher un em	ploi	Durée d'apprentissage	45heure s
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
S'initier à la connaissance de l'entreprise et des éléments	Dun a agenta	1. Notion d'entreprise, notions en économie, notions de base en droit des affaires,	1.1 Mise en pratique conforme des notions de base	20
comptables, à l'économie, à des notions juridiques et sociales.	Processus	2.Réalisation judicieuse des opérations commerciales et des éléments comptables	2.1 Réalisation judicieuse des opérations commerciales et des éléments comptables	10
S'approprier les techniques de	Produit	3.Montage des CV	3.1 Montage judicieux des CV	10
recherche d'emploi	Processus	4. Application des procédures de recherche d'emploi	4.1 Application judicieuse des procédures de recherche d'emploi	25
S'approprier les techniques de base de montage d'un projet de création d'entreprise	Processus	5.Examen des conditions de réussite d'un projet de création ou d'auto-emploi	5.1Examen judicieux des conditions de réussite d'un projet de création ou d'auto-emploi	10
(entrepreneuriat).		6. Rédaction d'un plan d'affaires	6.1Rédaction correcte d'un plan d'affaires	25

DESCRIPTION DE L'EPREUVE Code : ENTR 14 N° et Énoncé de la Compétence 14. Rechercher un emploi

Renseignements généraux

14. Rechercher un emploi

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « Rechercher un emploi ».

Il s'agit d'une épreuve qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances pratiques et celle d'activités d'apprentissage pratique.

L'épreuve d'activités d'apprentissage pratique pourrait être administrée individuellement ou en groupe.

L'évaluation des connaissances pratiques pourrait être réalisée avec l'ensemble des apprenants.

L'épreuve pourrait être d'une durée de 3 heures, ce qui inclut la phase pratique et celle de l'évaluation des connaissances pratiques.

Déroulement de l'épreuve

On pourra demander à l'apprenant de jouer le rôle d'un candidat soumis à une interview pour un emploi.

Matériel

- 01 table ;
- 03 chaises pour le jury;
- 01 chaise pour l'apprenant;
- Questionnaires;
- Papier et stylos.

Consignes particulières

L'épreuve pourrait être administrée durant le temps d'apprentissage d'une compétence subséquente (compétence 13) ou d'une compétence évaluée en parallèle, (compétences 12);

L'observation pourrait être faite en simulation pour le premier cas d'évaluation.

En cas d'échec, l'épreuve pourrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris.

FICHE D'EVALUATION					Code	: ENTR 14
N° et Énoncé de la Compétence	14. Rechercher un	emploi			Durée	e : 3h
Nom de l'apprenant : Structure de formation : Date de l'évaluation :						
				Résultat		
Signature du formateur :				SUCCE	S	ЕСНЕС
ELEMENTS D'OBSERVATION		OUI	NON		RESU	ULTATS
1. Notion d'entreprise, notions en économie, notions de la affaires	pase en droit des					
1.1 Mise en pratique conforme des notions de base					0 ou 2	0
2.Réalisation judicieuse des opérations commerciales comptables	et des éléments					
2.1 Réalisation judicieuse des opérations commerciales comptables	et des éléments				0 ou 1	0
3.Montage des CV 3.1 montage judicieuse des CV					0 ou 1	0
4. Application des procédures de recherche d'emploi4.1 Application judicieuse des procédures de recherche d'emp	oloi				0 ou 2	5
5.Examination des conditions de réussite d'un projet de cre	éation ou d'auto-				0 ou 1	0

emploi		
5.1Examination judicieuse des conditions de réussite d'un projet de création ou		
d'auto-emploi		
6.Presentation d'un plan d'affaires		
6.1Redaction correcte d'un plan d'affaires		0 ou 25
TOTAL		/100
TOTAL Seuil de réussite : 70%		/100

TABLEAU DE SPECIFICATIO	NS		
Métier	Technicien des Systèmes de Télésurveillance, Alarme et Sécurité	Code:	STAG 15
N° et Énoncé de la Compétence	15. S'intégrer au milieu professionnel	Durée d'apprentissage	315 heures
Eléments de la compétence	Indicateurs	Critères d'évaluation	
		1.1 Recueil correct des	
	1. Recueil des données pertinentes pour le stage	données pertinentes pour	
Préparer son séjour en milieu de		le stage	
travail		2.1 Choix judicieux des	
	2. 2.1 Choix des stages	entreprises pour le	
		stage	
	3. Distinction des règles de conduite	3.1 Distinction judicieuse	
Respecter les principes de	3. Distinction des regres de conduite	des règles de conduite	
discipline et de déontologie		4.1Application correcte	
	4. Application des règles de conduite de l'entreprise	des règles de conduite	
		de l'entreprise	
	5. Utilisation des équipements	5.1 Utilisation judicieuse	
Exécuter les activités en milieu	ev e mismien des equipement	des équipements	
de travail	6.Exécution ou participation aux tâches	6.1Exécution correcte des	
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	tâches	
	7. Participation à des échanges sur le stage	7.1 Participation active	
Comparer ses perceptions aux	,	aux discussions	
réalités du métier	8. Relation entre la formation et les exigences du milieu de	8.1 Identification	
	travail	judicieuse des exigences	
		du marché du travail	
Rédiger le rapport de stage	9.Respect du canevas de rédaction du rapport de stage	9. 1 Respect scrupuleux	
		du canevas de rédaction	

		du rapport de stage	
	10. Rédaction du rapport de stage	10.1Rédaction correcte du	
	10. Redaction du rapport de stage	rapport de stage	
Seuil de réussite : 3 des 5 critères	d'évaluation, dont les critères noircis, pour que l'on considère la	compétence acquise	

DESCRIPTION DE L'ENGAGEMENT

N° et Énoncé de la Compétence

15. S'intégrer au milieu professionnel

Code: STAG 15

Renseignements généraux

L'épreuve a pour but d'évaluer l'engagement de l'apprenant dans la démarche qui vise à assurer l'acquisition de la compétence « S'intégrer au milieu professionnel ».

L'évaluation de l'apprenant est faite tout au long de la durée de stage par le maître de stage et par un jury après le retour de stage.

Déroulement de l'épreuve

Préparer son séjour en milieu de travail

L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une rencontre de groupe qui porte sur la recherche et la prospection des entreprises du domaine de production d'aliments des animaux d'élevage.

Durant cette rencontre, l'apprenant devrait établir au moins deux liens entre son métier et les entreprises de production d'aliments des animaux d'élevage.

Une telle rencontre devrait être dirigée de manière à ce que tous les apprenants aient l'occasion de s'exprimer.

L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait également à l'occasion d'une production écrite où l'apprenant présentera les démarches à entreprendre pour obtenir une place de stage.

Respecter les principes de discipline et de déontologie

L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une rencontre de groupe qui présente le règlement et le code de conduite de l'entreprise. Durant cette rencontre, l'apprenant devrait déterminer au moins deux principes et deux obligations à suivre dans l'entreprise.

Une telle rencontre devrait être dirigée de manière à ce que tous les apprenants aient l'occasion de s'exprimer.

Exécuter les activités en milieu de travail

Pendant toute la durée du stage, l'apprenant devrait être évalué à hauteur de 50% par le maitre de stage pour ses connaissances, attitudes, habiletés manifestées au cours de son travail.

> Comparer ses perceptions aux réalités du métier

L'évaluation s'effectuerait à l'occasion d'une rencontre de groupe qui porte sur l'autoévaluation de l'apprenant. L'apprenant devrait présenter sa perception du métier et les conséquences du stage sur le développement personnel vis-à-vis du métier.

Une telle rencontre devrait être dirigée de manière à ce que tous les apprenants aient l'occasion de s'exprimer

➤ Rédiger le rapport de stage

L'évaluation s'effectuerait à l'occasion d'une présentation d'un rapport de stage, à hauteur de 50% devant un jury mis en place par la structure de formation. Un groupe restreint d'apprenants pourrait présenter le même rapport si ceux-ci ont suivi le stage dans une même entreprise, et par conséquence évaluer après présentation de ce rapport.

Les réponses aux questions du jury portent pour 50% de la partie de l'évaluation réservée

audit jury.		

FICHE D'EVALUATION		Co	de : STA	G 15
N° et Énoncé de la Compétence	15. S'intégrer au milieu pi	ofe	ssionnel	
Nom de l'apprenant : Structure de formation : Date de l'évaluation :				
			Résultat	
Signature du formateur :		\$	SUCCES	ECHE C
ELEMENTS D'OBSERVATION			Jugem	ent
			OUI	NON
Recueille des données pertinentes por 1.1 Recueille correct des données pertin	=			
2. 2.1 Choix des stages	1			
2.1 Choix judicieux des entreprises	pour le stage		_	
3. Distinction des règles de conduite	1. 1.			
3.1 Distinction judicieuse des règles de				
4. Application des règles de conduite de	-			Ш
4.1Application des règles de conduite de	e l'entreprise			
5. Utilisation des équipements				
5.1 Utilisation judicieuse des équipement				
6.Exécution ou participation aux tâches 6.1Exécution correcte des tâches				Ш
	200			
7. Participation à des échanges sur le sta7.1 Participation active aux discussions	ige			Ш
8. Relation entre la formation et les exig	ranças du miliau da travail			
8.1 Identification judicieuse des exigence				Ш
9.Respecte du canevas de rédaction du 1				
9. 1 Respecte correct du canevas de réda				
10. Rédaction du rapport de stage	action du rapport de stage			
10.1Rédige le rapport de stage				
			/5	
TOTAL:			/7	
Seuil de réussite : 4 des 7 critères de critères 3.1 et 6.1	l'évaluation dont la satisfac	tion	aux exig	gences des

COMPÉTENCES TRADUITES EN COMPORTEMENT

		TABLEAU DE SPÉCIFIC	CATIONS	
METIER:	Technicien de	s Systèmes de Télésurveillance, Alarme et Sécurité	Code: COM 02	
N° 02 et libellé de la compétence	Comm	uniquer en milieu professionnel	Durée d'apprentissage	30h
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
		1. Appropriation des termes et expressions relatifs au métier en français et en anglais	1.1 Utilisation appropriée de formules et des termes relatifs au métier en français et en anglais	05
Exploiter les ressources	D 1.4	2. Utilisation du français	2.1 Application appropriée du code grammatical du français	05
des langues officielles	Produit	3. Making use of English language	3.1 Appropriate use of English language rules	05
		4. Exploitation d'un texte et des ressources documentaires	4.1 Détermination exacte des éléments pertinents d'un texte	05
		5. Exploitation of documentary resources	5.1 Exact détermination of pertinent elements of a document	05
Internation area les		6. Identification des attitudes à adopter dans un contexte professionnel.	6.1 Identification correcte des attitudes à adopter dans un contexte professionnel.	05
Interagir avec les membres de l'équipe et la hiérarchie	Produit	7. Utilisation des comportements éthiques, d'intégrité et de conduite responsable	7.1 Utilisation juste de comportements éthiques, d'intégrité et de conduite responsable.	05
		8. Use of means of communication	8.1 Appropriate use of means of communication	05
Produire des écrits généraux et		9. Subject analysis	9.1 Pertinent analysis of the subject	05

		10. Redaction d'une production dans la	10.1 Rédaction correcte d'une production dans	05
		langue recommandée.	la langue recommandée.	
		11. Utilisation des ouvrages relatifs à la	11.1Utilisation efficace des ouvrages relatifs à	05
		qualité de la langue	la qualité de la langue	03
professionnels		12. Redaction des messages et des	12.1 Rédaction claire et concise de messages.	05
		rapports	12.2 Production clairs et concis de rapports.	
		13. Vérification de l'efficacité et de la qualité de la communication écrite	13.1 Vérification judicieuse de l'efficacité et de la qualité de la communication écrite.	05
		14. Détermination of needs	14.1 Precise détermination of needs	05
		15. Utilisation des moyens	15.1Détermination des moyens d'intervention appropriés.	
Établir une relation conseil	Produit	d'intervention	15.2 Mise en œuvre adéquate des moyens d'intervention.	05
Consen		16. Vérification de l'atteinte des	16.1Communication appropriée de l'information pertinente.	
		objectifs	16.2 Vérification objective de l'atteinte des objectifs.	05
		17. Établissement d'un bilan de compétence	17.1 Établissement judicieuse d'un bilan de compétence	05
Encadrer une équipe de	Produit	18. Application des techniques	18.1 Identification des aspects favorables à la conduite de réunions.	
travail	Tioduit	d'encadrement	18.2 Application judicieuse des techniques d'encadrement	05
		19. Writing of report	19.1 Judicious writing of report	05

DESCRIPTION	ON DE L'ÉPREUVE	CODE : COM 02
N° 02 et Enoncé de la	Communiquer en milieu profess	ionnal
compétence	Communiquer en inneu profess	ionnei
Dangaian ann anta a án án ann		

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « Communiquer en milieu professionnel ».

Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique.

L'évaluation de type pratique pourrait être administrée individuellement ou en groupe en fonction de l'élément de compétence et du matériel disponible.

L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des apprenants. L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique pourrait s'inspirer d'une situation en milieu de travail.

La durée cumulée de l'ensemble des épreuves pourrait être d'environ 2 heures, et inclure la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques pour les différents éléments de compétence soit 01 heure pour chaque type d'évaluation.

Contenu de l'épreuve

A partir d'un texte en rapport une situation de travail ou le domaine d'activité, le formateur amènera les apprenants à faire ressortir l'idée principale du texte et à répondre à des questions dont le but est de juger leur capacité d'exploitation de documents et de production des écrits, tout en respectant les règles grammaticales usuelles dans les deux langues.

Par ailleurs, l'apprenant pourra être mis en situation de communiquer oralement dans les deux langues dans le cadre de la portion pratique de l'épreuve.

Matériel (Pour un groupe de 25 apprenants)

- 01 micro-ordinateur
- Dictionnaires
- Livres
- 01 vidéoprojecteur
- Etc.

- L'épreuve pourrait être administrée après le temps d'apprentissage des compétences 3.
- > L'observation pourrait être faite en simulation.
- ➤ En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris.

	FICHE D'ÉVALUATION			CODE:
N° 02 et Énoncé	Communiquer en milieu professio	nnel		Durée 2 h
de la compétence	-			2 4.7 0 2 1.
Nom de l'apprenant:				
Établissement d'ense	•			D / 1, ,
Date de l'évaluation				Résultat
Signature du format	eur:			SUCCÈS ÉCHEC
ÉLÉMENTS D'OBS	SERVATION	OUI	NON	RÉSULTATS
	N DES TERMES ET			
EXPRESSIONS RE	LATIFS AU MÉTIER EN			
FRANÇAIS ET EN				0 ou 5
	opriée de formules et des termes			
	français et en anglais			
2. UTILISATION D	,			
	ropriée du code grammatical du			0 ou 5
français				
_	OF ENGLISH LANGUAGE			
	e of English language rules			0 ou 5
	D'UN TEXTE ET DES			0 7
RESSOURCES DO				0 ou 5
	es éléments pertinents d''un texte			
RESOURCES	OF DOCUMENTARY			0 ou 5
	f pertinent éléments of a document			0 00 3
	ON DES ATTITUDES À			
ADOPTER DANS				
PROFESSIONNEL	SIVEONIEMIE			
	des attitudes à adopter dans un			0 ou 5
contexte profession	±			
	DES COMPORTEMENTS			
ÉTHIQUES, D'INT	ÉGRITÉ ET DE CONDUITE			
RESPONSABLE				0 5
7.1 Démonstration d	le comportements éthiques,			0 ou 5
d'intégrité et de con	duite responsable.			
8. Use of means of o	communication			
8.1 Use of appropria	ate means of communication			0 ou 5
9. RÉSOLUTION D	DES QUESTIONS PORTANT SUR			
UN TEXTE.				
•	recte aux questions portant sur un			0 ou 5
texte.				
	inente d'un sujet.			0 ou 5
	O'UNE PRODUCTION DANS LA			
LANGUE RECOM				
	precte d'une production dans la			0 ou 5
langue recommandé	e. DES OUVRAGES RELATIFS À			
LA QUALITÉ DE I				0 ou 5
-	CA LANGUE fficace des ouvrages relatifs à la			o ou s
11.1 Utilisation e	incace des ouvrages relatifs à la			

N° 02 et Énoncé de la compétence qualité de la langue 12. RÉDACTION DES MESSAGES ET DES RAPPORTS 12.1 Rédaction claire et concise de messages. 12.2 Production de rapports clairs et concis. 13. VÉRIFICATION DE L'EFFICACITÉ ET DE LA QUALITÉ DE LA COMMUNICATION ÉCRITE 13.1 Vérification judicieuse de l'efficacité et de la qualité de la communication écrite. 14. Détermination of needs 14.1 Precise détermination of needs 15. UTILISATION DES MOYENS
qualité de la langue 12. RÉDACTION DES MESSAGES ET DES RAPPORTS 12.1 Rédaction claire et concise de messages. 12.2 Production de rapports clairs et concis. 13. VÉRIFICATION DE L'EFFICACITÉ ET DE LA QUALITÉ DE LA COMMUNICATION ÉCRITE 13.1 Vérification judicieuse de l'efficacité et de la qualité de la communication écrite. 14. Détermination of needs 14.1 Precise détermination of needs 15. UTILISATION DES MOYENS
12. RÉDACTION DES MESSAGES ET DES RAPPORTS 12.1 Rédaction claire et concise de messages. 12.2 Production de rapports clairs et concis. 13. VÉRIFICATION DE L'EFFICACITÉ ET DE LA QUALITÉ DE LA COMMUNICATION ÉCRITE 13.1 Vérification judicieuse de l'efficacité et de la qualité de la communication écrite. 14. Détermination of needs 14.1 Precise détermination of needs 15. UTILISATION DES MOYENS
12.1 Rédaction claire et concise de messages. 12.2 Production de rapports clairs et concis. 13. VÉRIFICATION DE L'EFFICACITÉ ET DE LA QUALITÉ DE LA COMMUNICATION ÉCRITE 13.1 Vérification judicieuse de l'efficacité et de la qualité de la communication écrite. 14. Détermination of needs 14.1 Precise détermination of needs 15. UTILISATION DES MOYENS
12.1 Redaction claire et concise de messages. 12.2 Production de rapports clairs et concis. 13. VÉRIFICATION DE L'EFFICACITÉ ET DE LA QUALITÉ DE LA COMMUNICATION ÉCRITE 13.1 Vérification judicieuse de l'efficacité et de la qualité de la communication écrite. 14. Détermination of needs 14.1 Precise détermination of needs 15. UTILISATION DES MOYENS
13. VÉRIFICATION DE L'EFFICACITÉ ET DE LA QUALITÉ DE LA COMMUNICATION ÉCRITE 13.1 Vérification judicieuse de l'efficacité et de la qualité de la communication écrite. 14. Détermination of needs 14.1 Precise détermination of needs 15. UTILISATION DES MOYENS
LA QUALITÉ DE LA COMMUNICATION ÉCRITE 13.1 Vérification judicieuse de l'efficacité et de la qualité de la communication écrite. 14. Détermination of needs 14.1 Precise détermination of needs 15. UTILISATION DES MOYENS
ÉCRITE13.1 Vérification judicieuse de l'efficacité et de la qualité de la communication écrite.0 ou 514. Détermination of needs0 ou 514.1 Precise détermination of needs0 ou 515. UTILISATION DES MOYENS
13.1 Vérification judicieuse de l'efficacité et de la qualité de la communication écrite. 14. Détermination of needs 14.1 Precise détermination of needs 15. UTILISATION DES MOYENS
qualité de la communication écrite. 14. Détermination of needs 14.1 Precise détermination of needs 15. UTILISATION DES MOYENS
14. Détermination of needs 14.1 Precise détermination of needs 15. UTILISATION DES MOYENS
14.1 Precise determination of needs 15. UTILISATION DES MOYENS
D'INTERVENTION
15.1 Détermination des moyens d'intervention
appropriés. 15.2 Mise en œuvre adéquate des moyens 0 ou 5
d'intervention.
16. VÉRIFICATION DE L'ATTEINTE DES
OBJECTIFS
16.1 Communication appropriée de l'information
pertinente.
16.2 Verification objective de l'atteinte des objectifs.
17. ÉTABLISSEMENT D'UN BILAN DE COMPÉTENCE
17.1 Établissement judicieuse d'un bilan de 0 ou 5
compétence
18. APPLICATION DES TECHNIQUES
D'ENCADREMENT
18.1 Identification des aspects favorables à la conduite
de réunions.
18.2 Application judicieuse des techniques 0 ou 5
d'encadrement d'encadrement
19. Writing of report
19.1 Judicious writing of report
TOTAL: /100
Seuil de réussite: 70%
Règle de verdict: Le formateur devra s'assurer qu'en de la maîtrica des enérgtions l'appropant adopte
dehors de la maîtrise des opérations, l'apprenant adopte des attitudes respectant les règles de sécurité et de
préservation de l'environnement pour lesquelles il aura
été évalué à la compétence 3.
Remarque:

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS					
Métier	Technicien Télésurveilla	des Systèmes de nce, Alarme et Sécurité	Code: SCEE 04		
N° et libellé de la compétence	4. Effectuer électronique	les schémas électriques et s	Durée d'apprentissage/Durée d'évaluation	84h/6h	
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points	
Utiliser les		Choix des composants électroniques	1.1. Identification exacte des composants électroniques 1.2. Choix correct des composants électroniques	10	
composants électroniques	Produit	2. Test des composants électroniques	2.1. Utilisation et test correct des composants électroniques	10	
		3. Énonciation des principes et théories	3.1. Énonciation correcte des principes et théories	05	
Interpréter les schémas électriques et électroniques	Processus 6	4. Identification des symboles et des normes graphiques	4.1. Identification exacte des symboles et des normes graphiques	05	
		5. Description du fonctionnement d'un circuit	5.1. Description exacte du fonctionnement d'un circuit	10	
		6. Schématisation d'un circuit électronique	6.1. Schématisation correcte d'un circuit électronique	05	
		7. Schématisation d'un circuit électrique	7.1. Schématisation correcte d'un circuit électrique	05	
Câbler les circuits électriques et	Produit	8. Utilisation des outils	8.1. Utilisation judicieuse des outils	05	
électroniques		9. Lecture des plans	9.1. Lecture correcte des plans	05	

TABLEAU DE SPÉ Métier	Technicien			
N° et libellé de la compétence	4. Effectuer delectroniques	les schémas électriques et	Durée d'apprentissage/Durée d'évaluation	84h/6h
		10. Câblage des circuits électriques	10.1. Câblage correct des circuits électriques	10
		11. Câblage des circuits électroniques	11.1. Câblage correct des circuits électroniques	10
		12. Réalisation du test de fonctionnement	12.1. Réalisation correcte du test de fonctionnement	10
Résoudre les		13. Diagnostic des problèmes des circuits électriques	13.1. Identification correcte des problèmes 13.2. Localisation exacte du problème	05
problèmes courants des circuits électriques	Produit	14. Dépannage des problèmes courants des circuits électrique et/ou électronique	14.1. Dépannage effectif des problèmes courants des circuits électrique et/ou électronique	05

DESCRIPTION DE	Code: SCEE 04					
Métier	Technicien des Systèmes de Télésurveillance, Alarme et Sécurité					
N° et énoncé de la compétence	4. Effectuer les schémas électriques et électroniques	Durée : 84h/6h				

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « **Effectuer les schémas électriques** et électroniques ».

Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique. Cependant, dans l'impossibilité de produire une épreuve mixte, l'évaluation des connaissances théoriques devrait être priorisée.

L'évaluation de type pratique pourrait être administrée à un groupe restreint d'apprenants en raison de la disponibilité du matériel et de la capacité du formateur à observer plusieurs personnes à la fois. L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des participants. L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique devrait s'inspirer le plus possible d'une situation en milieu de travail.

L'épreuve pourrait être d'une durée d'environ 6 heures, ce qui inclut la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques.

Déroulement de l'épreuve

Par l'entremise d'une épreuve de connaissances théoriques, on pourrait demander à l'apprenant d'énoncer des principes et théories, identifier des symboles et des normes graphiques, décrire le fonctionnement d'un circuit, schématiser un circuit électrique, schématiser un circuit électronique, lire des plans.

On pourrait également demander à l'apprenant, dans le cadre d'une évaluation pratique, de choisir des composants électroniques, utiliser et tester les composants électroniques, utiliser les outils, câbler des circuits électriques et électroniques, réaliser un test de fonctionnement, diagnostiquer les problèmes des circuits électriques.

La mise en situation (texte définissant le contexte de la campagne ou étude de cas) pourrait être utilisée à titre d'évaluation des connaissances théoriques pour l'ensemble des éléments de la compétence.

L'épreuve pourrait donc être mixte et impliquer des activités en sous-groupe pour vérifier le travail d'équipe.

Matériel (Pour un groupe de 25 apprenants)

- 01 micro-ordinateur
- 01 vidéoprojecteur
- Etc.

- L'épreuve pourrait être administrée durant le temps d'apprentissage d'une compétence subséquente ou d'une compétence évaluée en parallèle;
- En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris.

FICHE D'ÉVALUATION Code : SCEE 04					04	
Métier	Technicien des Systèmes de Téle	llance, A	Alarme et Sécurité			
N° et énoncé de la	4. Effectuer les schémas électriq	nues et	électronic	anes		
compétence		1400 00		4		
Nom de l'apprenant:						
Établissement d'enseignement:				7.		
Résultat						
Date de l'évaluation:				SUCCÈS	ÉCHEC	
Signatura du farmatauri						
Signature du formateur: ÉLÉMENTS D'OBSERVAT	ION	OUI	NON	RÉSULTAT	' ' '	
1.Choix des composants électr		001	NON	RESULTAT	<u> </u>	
1.1. Identification exacte des c	-			0 ou 05		
1.2. Choix correct des composi	_			0 ou 05		
2. Utilisation et Test des comp	-			0 00 03		
2.1. Utilisation et Test corrects				0 ou	10	
2.1. Othisation of Test corrects	des composants electromiques			0 ou	10	
3.Énonciation des principes et	théories			0 ou 05		
3.1. Énonciation correcte des p	principes et théories					
4. Identification des symboles	et des normes graphiques					
4.1. Identification exacte	des symboles et des normes			0 ou 05		
graphiques						
5. Description du fonctionneme	ent d'un circuit					
5.1. Description exacte du fond	ctionnement d'un circuit			0 ou 10		
6. Schématisation d'un circuit	électronique					
6.1. Schématisation correcte d'	un circuit électronique			0 ou 05		
7. Schématisation d'un circuit	électrique					
7.1. Schématisation correcte d'	un circuit électrique			0 ou 05		
8. Utilisation des outils						
8.1. Utilisation judicieuse des d	outils			0 ou 05		
9. Lecture des plans						
9.1. Lecture correcte des plans				0 ou 05		
10. Câblage des circuits électri	ques					
10.1. Câblage correct des circuits électriques 0 ou 10						
11. Câblage des circuits électro						
11.1. Câblage correct des circu		0 ou 10				
12. Réalisation du test de fonct						
12.1. Réalisation correcte du te			0 ou 05			
13. Diagnostic des problèmes d	des circuits électriques					
13.1. Identification correcte de	_			0 ou 05		
13.2. Localisation exacte du pr				0 ou 05		
14. Dépannage des problèmes courants des circuits électrique						

et/ou électronique			
14.1. Dépannage effectif des problèmes courants des circuits			0 ou 05
électrique et/ou électronique			
TOTAL:			/100
Seuil de réussite: 70 % et obligation de satisfaire aux exigences d	les crite	ères 1.2, 2.	1 et 9.1.
Règle de verdict: Le formateur devra s'assurer qu'en dehors de	Oui	Non	
la maîtrise des opérations, l'apprenant adopte des attitudes			
respectant les règles de sécurité pour lesquelles il aura été			
évalué à la compétence 2.			

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS					
Métier	Technicien Télésurveill Sécurité	des Systèmes de ance, Alarme et	Code: DETE 05		
N° et libellé de la compétence	5. Réaliser	des dessins techniques	Durée d'apprentissage/Durée d'évaluation	70h/5h	
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points	
		1. Lecture du schéma	1.1. Lecture judicieuse du schéma	10	
		2. Mise à jour des documents	2.1. Mise à jour effective des documents	05	
Exploiter le schéma architectural existant	Processus	3. Identification des styles architecturaux et éléments de construction	3.1. Identification juste des styles architecturaux et éléments de construction	05	
		4. Création des nouveaux schémas	4.1. Création correcte des nouveaux schémas	10	
		5. Choix du logiciel de dessin	5.1. Choix judicieux du logiciel de dessin	05	
Utiliser les logiciels de dessin	Produit	6. Prise en main de l'interface	6.1. Prise en main correcte de l'interface	10	
		7. Reproduction du plan en 2D d'un site	7.1. Reproduction fidèle du plan en 2D d'un site	10	
Repérer les points de pose des équipements	Processus	8. Identification l'environnement et des points d'alimentation et des raccordements	8.1. Identification précise l'environnement 8.2. Identification précise des points d'alimentation et de raccordement des équipements	10	
		9. Évaluation des distances et des	9.1. Respect strict des normes et	10	

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS					
Métier	Technicien Télésurveill Sécurité	des Systèmes de ance, Alarme et	Code: DETE 05		
N° et libellé de la compétence	5. Réaliser	des dessins techniques	Durée d'apprentissage/Durée d'évaluation	70h/5h	
		angles de vue	règlementations 9.2. Évaluation exacte des distances et des angles de vue		
		10. Choix du type de schéma	10.1. Choix correct du type de schéma	05	
Réaliser un schéma d'implantation et faire la nomenclature	Produit	11. Réalisation du plan d'installation	11.1. Réalisation correcte du plan d'installation	10	
		12. Élaboration de la nomenclature des équipements	12.1. Élaboration juste de la nomenclature des équipements	10	

DESCRIPTION DE	Code: DETE 05			
Métier Technicien des Systèmes de Télésurveillance, Alarme et Sécurit				
N° et énoncé de la	5. Réaliser des dessins techniques	Durée :70h/05h		
compétence	•			

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « **Réaliser des dessins techniques** ». Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique. Cependant, dans l'impossibilité de produire une épreuve mixte, l'évaluation des connaissances théoriques devrait être priorisée.

L'évaluation de type pratique pourrait être administrée à un groupe restreint d'apprenants en raison de la disponibilité du matériel et de la capacité du formateur à observer plusieurs personnes à la fois. L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des participants. L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique devrait s'inspirer le plus possible d'une situation en milieu de travail.

L'épreuve pourrait être d'une durée d'environ 5 heures, ce qui inclut la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques.

Déroulement de l'épreuve

Par l'entremise d'une épreuve de connaissances théoriques, on pourrait demander à l'apprenant de lire les schémas, évaluer les distances et des angles de vue, choisir le type de schéma.

On pourrait également demander à l'apprenant, dans le cadre d'une évaluation pratique, de Mettre à jour des documents, identifier des styles architecturaux et éléments de construction, créer des nouveaux schémas, prise en main de l'interface, reproduire du plan en 2D d'un site, identifier l'environnement et des points d'alimentation et des raccordements, réaliser du plan d'installation, élaborer de la nomenclature des équipements.

La mise en situation (texte définissant le contexte de la campagne ou étude de cas) pourrait être utilisée à titre d'évaluation des connaissances théoriques pour l'ensemble des éléments de la compétence.

L'épreuve pourrait donc être mixte et impliquer des activités en sous-groupe pour vérifier le travail d'équipe.

Matériel (Pour un groupe de 25 apprenants)

- 01 micro-ordinateur
- 01 vidéoprojecteur
- Etc.

- L'épreuve pourrait être administrée durant le temps d'apprentissage d'une compétence subséquente ou d'une compétence évaluée en parallèle;
- En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris.

FICHE D'ÉVALUATION			Code: DETE 0	5
Métier Technicien des Systèmes de	Tálásumya	illanga A	larma at Ságurit	-6
No at ánangá da la			iai me et securi	.e
compétence 5. Réaliser des dessins	techniques			
Nom de l'apprenant:				
Établissement d'enseignement:				
Ç			Résultat	
Date de l'évaluation:			SUCCÈS	ÉCHEC
Signature du formateur:	OUI	NON	DÉCHITA	TC
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION 1. Lecture du schéma	OUI	NON	RÉSULTA	.15
			0 ou 10	
1.1. Lecture judicieuse du schéma			0 00 10	
2. Mise à jour des documents2.1. Mise à jour effective des documents			0 ou 05	
3. Identification des styles architecturaux et éléments	de		0 00 03	
construction				
3.1. Identification juste des styles architecturaux	et L		0 ou 05	
éléments de construction			0 00 03	
4. Création des nouveaux schémas				
4.1. Création correcte des nouveaux schémas			0 ou 10	
5. Choix du logiciel de dessin			0 00 10	
5.1. Choix judicieux du logiciel de dessin			0 ou 05	
6. Prise en main de l'interface				
6.1. Prise en main correcte de l'interface			0 o	u 10
7. Reproduction du plan en 2D d'un site				
7.1. Reproduction fidèle du plan en 2D d'un site			0 ou 10	
8. Identification l'environnement et des po	ints			
d'alimentation et des raccordements				
8.1. Identification précise l'environnement			0 ou 05	
8.2. Identification précise des points d'alimentation et	de			
raccordement des équipements			0 ou 05	
9.Évaluation des distances et des angles de vue				
9.1. Respect strict des normes et règlementations			0 ou 05	
9.2. Évaluation exacte des distances et des angles de vi	ue		0 ou 05	
10. Choix du type de schéma			0 ou 05	
10.1. Choix correct du type de schéma				
11. Réalisation du plan d'installation				
11.1. Réalisation correcte du plan d'installation			0 ou 10	
12. Élaboration de la nomenclature des équipements				
12.1. Élaboration juste de la nomenclature	des		0 ou 10	

équipements			
TOTAL:			/100
Seuil de réussite: 70 % et obligation de satisfaire aux exige	ences d	es critères 1.1	, 7.1 et 11.1.
Règle de verdict: Le formateur devra s'assurer qu'en	Oui	Non	
dehors de la maîtrise des opérations, l'apprenant adopte			
des attitudes respectant les règles de sécurité pour			
lesquelles il aura été évalué à la compétence 2.			

TABLEAU DE SPÉCIFI	TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS					
Métier	Technicien Télésurveil Sécurité	J	Code: INCC 06			
N° et libellé de la compétence 6. Installer les câbles conduits		er les câbles et les	Durée d'apprentissage/Durée d'évaluation	56h/4h		
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points		
		Identification des symboles et conventions de dessin des schémas et plans	1.1. Identification exacte des symboles et conventions de dessin des schémas et plans	05		
Lire des schémas et	Processus	Reconnaissance des types de schémas	2.1. Reconnaissance exacte des types de schémas	05		
plans électriques	Trocessus	3. Détermination des informations contenues dans le schéma	3.1. Détermination juste des informations contenues dans le schéma	05		
		4. Distinction des anomalies	4.1. Distinction correcte des anomalies	05		
		5. Identification des caractéristiques des conduits	5.1. Identification exacte des caractéristiques des conduits	05		
Installer des conduits	Produit	6. Pose des gaines et boitiers encastrés	6.1. Tracé juste du cheminement des gaines6.2. Pose correcte des gaines et boitiers encastrés	10		
		7. Installation des conduits	7.1. Installation correcte des conduits	10		
Poser les câbles électriques et coaxiaux.	Produit	8. Perçage des trous	8.1. Perçage juste des trous	05		
		9. Pose des câbles électriques	9.1. Pose correcte des câbles électriques	05		

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS					
Métier	Technicien Télésurvei Sécurité	élésurveillance, Alarme et			
N° et libellé de la compétence	6. Install conduits	er les câbles et les	Durée d'apprentissage/Durée d'évaluation	56h/4h	
		10. Pose des câbles coaxiaux	10.1. Pose correcte des câbles coaxiaux	05	
Identifier et réparer les défauts de câblage.	Produit	11. Diagnostic des défauts de câblage	11.1. Localisation exacte du défaut 11.2. Identification exacte des défauts de câblage	10	
		12. Réparation des défauts de câblage	12.1. Dépannage effectif des défauts de câblage	05	
		13. Identification des câbles et connecteurs	13.1. Identification correcte des câbles et connecteurs	05	
Connecter les câbles aux équipements de vidéosurveillance électroniques	Produit	14. Connexion des câbles aux équipements de vidéosurveillance	14.1. Connexion correcte des câbles aux équipements de vidéosurveillance	05	
		15. Réalisation du test de fonctionnement de l'alimentation	15.1. Réalisation exacte du test de fonctionnement de l'alimentation	10	

DESCRIPTION DE 1	Code: INCC 06		
Métier Technicien des Systèmes de Télésurveillance, Alarme et Sécurité			
N° et énoncé de la	6. Installer les câbles et les conduits	Durée : 56h/04h	
compétence	of mismiler les capies et les conduits		

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « Installer les câbles et les conduits ».

Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique. Cependant, dans l'impossibilité de produire une épreuve mixte, l'évaluation des connaissances théoriques devrait être priorisée.

L'évaluation de type pratique pourrait être administrée à un groupe restreint d'apprenants en raison de la disponibilité du matériel et de la capacité du formateur à observer plusieurs personnes à la fois. L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des participants. L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique devrait s'inspirer le plus possible d'une situation en milieu de travail.

L'épreuve pourrait être d'une durée d'environ 04 heures, ce qui inclut la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques.

Déroulement de l'épreuve

Par l'entremise d'une épreuve de connaissances théoriques, on pourrait demander à l'apprenant de :

Identifier les symboles et conventions de dessin des schémas et plans, identifier les types de schémas, déterminer les informations contenues dans le schéma, identifier les anomalies, identifier les caractéristiques des conduits

On pourrait également demander à l'apprenant, dans le cadre d'une évaluation pratique, de : Installer des conduits, poser des câbles électriques et coaxiaux, connecter les câbles aux équipements de vidéosurveillance électroniques

La mise en situation (texte définissant le contexte de la campagne ou étude de cas) pourrait être utilisée à titre d'évaluation des connaissances théoriques pour l'ensemble des éléments de la compétence.

L'épreuve pourrait donc être mixte et impliquer des activités en sous-groupe pour vérifier le travail d'équipe.

Matériel (Pour un groupe de 25 apprenants)

- 01 micro-ordinateur
- 01 vidéoprojecteur
- Etc.

- L'épreuve pourrait être administrée durant le temps d'apprentissage d'une compétence subséquente ou d'une compétence évaluée en parallèle;
- En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris.

FICHE D'ÉVALUATION				Code: INCC	06			
Métier								
NO 4 / / I I	Technicien des Systèmes de Téle	ésurvei	llance, A	larme et Sécur	rité ————————————————————————————————————			
N° et énoncé de la	6. Installer les câbles et les	6. Installer les câbles et les conduits						
compétence								
Nom de l'apprenant:								
Établissement d'enseigneme	ent:							
Ziwonssemieni d enseignemi				Résultat				
Date de l'évaluation:				SUCCÈS	ÉCHEC			
Signature du formateur:		0.7.7	27027					
ÉLÉMENTS D'OBSERV		OUI	NON	RÉSULTAT	l'S			
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	ples et conventions de dessin des							
schémas et plans	1			0 05				
	e des symboles et conventions de			0 ou 05				
dessin des schémas et plans								
2. Identification des types d				0 ou 05				
2.1. Identification exacte de	s types de schemas			0 00 03				
3. Détermination des inform	nations contenues dans le schéma							
3.1. Détermination juste de	es informations contenues dans le							
schéma				0 ou 05				
4. Distinction des anomalie								
4.1. Identification corrected	des anomalies			0 ou 05				
5. Identification des caracté	ristiques des conduits							
5.1. Identification exacte de	es caractéristiques des conduits			0 ou 05				
6. Pose des gaines et boitier	rs encastrés							
6.1. Tracé juste du chemine	9			0 ou 05				
6.2. Pose correcte des gaine	s et boitiers encastrés			0 ou 05				
7. Installation des conduits								
7.1. Installation correcte de	s conduits			0 ou 05				
8. Perçage des trous								
8.1. Perçage juste des trous				0 ou 05				
9. Pose des câbles électriqu								
9.1. Pose correcte des câble	s électriques			0 οι	ı 05			
10. Pose des câbles coaxiau	x							
10.1. Pose correcte des câbl	es coaxiaux			0 ou 05				
11. Raccordement des câble								
11.1. Raccordement exact d	les câbles			0 ou 05				

12. Diagnostic des défauts de câblage			
12.1. Localisation exacte du défaut			0 ou 05
12.2. Identification exacte des défauts de câblage			0 ou 05
13. Réparation des défauts de câblage			
13.1. Dépannage effective des défauts de câblage			0 ou 05
14. Identification des câbles et connecteurs			
14.1. Identification correcte des câbles et connecteurs			0 ou 05
15. Connexion des câbles aux équipements de			
vidéosurveillance			
15.1. Connexion correcte des câbles aux équipements de			0 ou 05
vidéosurveillance			
16. Réalisation du test de fonctionnement de l'alimentation			
16.1. Réalisation exacte du test de fonctionnement de			
l'alimentation			0 ou 10
TOTAL:	,		/100
Seuil de réussite: 70 % et obligation de satisfaire aux exigenc	es des c	ritères 2.1,	5.1 et 7.1.
Règle de verdict: Le formateur devra s'assurer qu'en dehors	Oui	Non	
de la maîtrise des opérations, l'apprenant adopte des			
attitudes respectant les règles de sécurité pour lesquelles il			
aura été évalué à la compétence 2.			

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS						
Métier	Technicien Télésurvei Sécurité	•	Code: PRSE 07			
N° et libellé de la compétence	sécurisation électronique		Durée d'apprentissage/Durée d'évaluation	84h/6hheures		
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points		
_		Identification des menaces	1.1. Identification exacte des menaces	05		
Identifier les		Identification des facteurs perturbateurs	2.1. Identification exacte des facteurs perturbateurs	05		
menaces et facteurs perturbateurs	Processus	3. Détermination des impacts potentiels	3.1. Détermination juste des impacts potentiels	05		
		4. Mise en place d'un système de surveillance	4.1. Mise en place efficace d'un système de surveillance	05		
Évaluer les besoins,		5. Évaluation des besoins, risques, et temps de résistance	5.1. Évaluation correcte des besoins, risques, et temps de résistance	05		
risques et temps de résistance	Processus	6. Priorisation des actions	6.1. Priorisation judicieuse des actions	05		
		7. Suivi / évaluation du système de sécurité	7.1. Suivi / évaluation adéquat du système de sécurité	05		
Elaborer l'architecture du système	Processus	8. Identification des besoins du système	8.1. Identification exacte des besoins du système	05		
		9. Choix des composants du système	9.1. Choix judicieux des composants du système	05		
		10. Documentation de l'architecture du	10.1. Documentation claire de	05		

TABLEAU DE SPÉ	CIFICATIO	ONS		
Métier	Technicier Télésurvei Sécurité	•	Code: PRSE 07	
N° et libellé de la compétence	7. Conce sécurisation	evoir un projet de on électronique	Durée d'apprentissage/Durée d'évaluation	84h/6hheures
		système	l'architecture du système	
		11. Choix des outils de simulation	11.1. Choix judicieux des outils de simulation	05
Simuler et valider l'architecture du système	tecture du Produit	12. Exécution des simulations	12.1. Exécution correcte des simulations	10
		13. Validation de l'architecture du système	13.1. Validation juste de l'architecture du système	05
	le devis Produit	14. Identification des éléments du devis	14.1. Identification correcte des éléments du devis	05
Établir le devis		15. Choix du format du devis	15.1. Choix judicieux du format du devis	05
		16. Rédaction du devis	16.1. Rédaction juste du devis	05
Élaborer un plan de travail		17. Identification des objectifs du projet	17.1. Identification correcte des objectifs du projet	05
	Processus	18. Décomposition du projet en taches	18.1. Décomposition exacte du projet en taches	05
		19. Planification du budget et des ressources	19.1. Planification correcte du budget et des ressources	05

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE Code : PRS			
Métier	Technicien des Systèmes de Télésurveillance, Ala	arme et Sécurité	
N° et énoncé de la compétence	7. Concevoir un projet de sécurisation électronique	Durée : 84h/06h	

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « Concevoir un projet de sécurisation électronique ».

Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique. Cependant, dans l'impossibilité de produire une épreuve mixte, l'évaluation des connaissances théoriques devrait être priorisée.

L'évaluation de type pratique pourrait être administrée à un groupe restreint d'apprenants en raison de la disponibilité du matériel et de la capacité du formateur à observer plusieurs personnes à la fois. L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des participants. L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique devrait s'inspirer le plus possible d'une situation en milieu de travail.

L'épreuve pourrait être d'une durée d'environ 06 heures, ce qui inclut la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques.

Déroulement de l'épreuve

Par l'entremise d'une épreuve de connaissances théoriques, on pourrait demander à l'apprenant de :

Identifier les menaces et facteurs perturbateurs, évaluer les besoins, risques et temps de résistance, suivre un système de sécurité, élaborer un plan de travail

On pourrait également demander à l'apprenant, dans le cadre d'une évaluation pratique, de : Simuler et valider l'architecture du système, établir le devis.

La mise en situation (texte définissant le contexte de la campagne ou étude de cas) pourrait être utilisée à titre d'évaluation des connaissances théoriques pour l'ensemble des éléments de la compétence.

L'épreuve pourrait donc être mixte et impliquer des activités en sous-groupe pour vérifier le travail d'équipe.

Matériel (Pour un groupe de 25 apprenants)

- 01 micro-ordinateur
- 01 vidéoprojecteur
- Etc.

- L'épreuve pourrait être administrée durant le temps d'apprentissage d'une compétence subséquente ou d'une compétence évaluée en parallèle;
- En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris

FICHE D'ÉVALUATI	ON		Cod	le : PRSE 07	7
Métier	Technicien des Systèmes de Télésur	veillan	ce, Alarn	ne et Sécurit	é
N° et énoncé de la compétence	7. Concevoir un projet de sécur	risation	électron	nique	
Nom de l'apprenant:					
Établissement d'enseigne	ement:				
				Résultat	
Date de l'évaluation:				SUCCÈS	ÉCHEC
Signature du formateur:					
ÉLÉMENTS D'OBSEI	RVATION	OUI	NON	RÉSULTA	\TS
1. Identification des mer			11011	RESULTA	115
1.1. Identification exacts				0 ou 05	
2. Identification des fact				0 00 03	
	-			0 ou 05	
	e des facteurs perturbateurs			0 00 03	
3. Détermination juste d	1 1			0 05	
3.1. Détermination juste				0 ou 05	
4. Mise en place d'un sy				0 05	
4.1. Mise en place efficace d'un système de surveillance				0 ou 05	
5.Évaluation des besoins, risques, et temps de résistance				0.05	
5.1. Évaluation correcte des besoins, risques, et temps de				0 ou 05	
résistance					
6. Priorisation des actions				0.05	
6.1. Priorisation judicieu	ise des actions			0 ou 05	
7. Suivi / évaluation du s	système de sécurité				
7.1. Suivi / évaluation ac	déquat du système de sécurité			0 ou 05	
8. Identification des beso	oins du système				
8.1. Identification des besoins du système				0 ou 05	
9. Choix des composants	s du système				
9.1. Choix judicieux des	composants du système			0 ou 05	
10. Documentation de l'a	architecture du système				
10.1. Documentation cla	ire de l'architecture du système			0 ou 05	
11. Choix des outils de s	simulation				
11.1. Choix judicieux de	es outils de simulation			0 ou 05	
12. Exécution des simula	ations				
12.1. Exécution correcte	des simulations			0 ou 10	
13. Validation de l'archi	tecture du système				
13.1. Validation juste de	e l'architecture du système			0 ou 05	
14. Identification des élé	ements du devis				
14.1. Identification corre	ecte des éléments du devis			0 ou 05	
15. Choix du format du	devis				
				1	

15.1. Choix judicieux du format du devis			0 ou 05
16. Rédaction du devis			
16.1. Rédaction juste du devis			0 ou 05
17. Identification des objectifs du projet			
17.1. Identification correcte des objectifs du projet			0 ou 05
18. Décomposition du projet en taches			
18.1. Décomposition exacte du projet en taches			0 ou 05
19. Planification du budget et des ressources			
19.1. Planification correcte du budget et des ressources			0 ou 05
TOTAL:			/100
Seuil de réussite: 70 % et obligation de satisfaire aux exigences des critères 4.1, 5.1, 10.1 et 15.1.			
Règle de verdict: Le formateur devra s'assurer qu'en dehors	Oui	Non	
de la maîtrise des opérations, l'apprenant adopte des attitudes			
respectant les règles de sécurité pour lesquelles il aura été			
évalué à la compétence 2.			

TABLEAU DE SPÉC	TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS						
Métier	Technicien Télésurvei	des Systèmes de llance, Alarme et Sécurité	Code: SYAI 08				
N° et libellé de la compétence	8. Poser incendie	des systèmes d'alarme	Durée d'apprentissage/Durée d'évaluation	84h/6h			
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points			
	Processus	Identification correcte des causes d'inflammation	1.1. Identification correcte des causes d'inflammation	05			
Identifier les sources		Identification des facteurs de risque	2.1. Identification correcte des facteurs de risque	05			
potentielles d'incendie		3. Identification des conséquences des sources d'incendie	3.1. Identification exacte des conséquences des sources d'incendie	05			
		4. Mise en place des mesures préventives et de lutte contre les incendies	4.1. Mise en place correcte des mesures préventives et de lutte contre les incendies	05			
Déterminer les zones à protéger	Processus	5. Localisation des zones à protéger et à risques	5.1. Détermination correcte des zones à risques5.2. Identification judicieuse des zones à protéger	10			
		6. Détermination des mesures de protection	6.1. Détermination exacte des mesures de protection	05			
		7. Mise en place d'un plan d'évacuation	7.1. Mise en place juste d'un plan d'évacuation	05			
Choisir les systèmes d'alarme incendie	Produit	8. Choix d'un système d'alarme incendie	 8.1. Identification précise des différents systèmes d'alarme incendie 8.2. Choix judicieux d'un système d'alarme incendie 	10			

TABLEAU DE SPÉC	CIFICATION	NS		
Métier	Technicien	•	Code: SYAI 08	
N° et libellé de la compétence	8. Poser incendie	des systèmes d'alarme	Durée d'apprentissage/Durée d'évaluation	84h/6h
		9. Dimensionnement du système d'alarme	9.1. Dimensionnement correct du système d'alarme9.2. Respect scrupuleux des normes incendie	10
		10. Identification de l'emplacement des différents composants du système d'alarme incendie	10.1. Détermination judicieuse de l'emplacement des différents composants du système d'alarme incendie	10
Réaliser l'implantation du système	Produit	11. Installation des différents composants du système d'alarme incendie	11.1. Installation correcte les différents composants du système d'alarme incendie	05
		12. Connection des différents composants du système d'alarme incendie	12.1. Connection correcte des différents composants du système d'alarme incendie 12.2. Respect scrupuleux des normes incendie	10
Configurer un système d'alarme	Produit	13. Programmation de la centrale d'alarme incendie et des autres composants du système	13.1. Programmation correcte de la centrale d'alarme incendie et des autres composants du système	05
		14. Configuration de la centrale d'alarme incendie et des autres	14.1. Configuration correcte de la centrale d'alarme	05

TABLEAU DE SPÉC	IFICATION	NS		
Métier	Technicien Télésurvei	des Systèmes de llance, Alarme et Sécurité	Code: SYAI 08	
N° et libellé de la compétence	8. Poser incendie	des systèmes d'alarme	Durée d'apprentissage/Durée d'évaluation	84h/6h
		composants du système	incendie et des autres composants du système	
		15. Tests de la centrale d'alarme incendie et des autres composants du système	15.1. Tests corrects de la centrale d'alarme incendie et des autres composants du système	05

DESCRIPTION DE 1	Code: SYAI 08	
Métier	arme et Sécurité	
N° et énoncé de la	8. Poser des systèmes d'alarme incendie	Durée : 06h
compétence	of roser des systemes d'anarme meenare	

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « Poser des systèmes d'alarme incendie »

Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique. Cependant, dans l'impossibilité de produire une épreuve mixte, l'évaluation des connaissances théoriques devrait être priorisée.

L'évaluation de type pratique pourrait être administrée à un groupe restreint d'apprenants en raison de la disponibilité du matériel et de la capacité du formateur à observer plusieurs personnes à la fois. L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des participants. L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique devrait s'inspirer le plus possible d'une situation en milieu de travail.

L'épreuve pourrait être d'une durée d'environ 06 heures, ce qui inclut la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques.

Déroulement de l'épreuve

Par l'entremise d'une épreuve de connaissances théoriques, on pourrait demander à l'apprenant de : Identifier les sources potentielles d'incendie, déterminer les zones à protéger.

On pourrait également demander à l'apprenant, dans le cadre d'une évaluation pratique, de : Choisir les systèmes d'alarme incendie, réaliser l'implantation du système, configurer un système d'alarme.

La mise en situation (texte définissant le contexte de la campagne ou étude de cas) pourrait être utilisée à titre d'évaluation des connaissances théoriques pour l'ensemble des éléments de la compétence.

L'épreuve pourrait donc être mixte et impliquer des activités en sous-groupe pour vérifier le travail d'équipe.

Matériel (Pour un groupe de 25 apprenants)

- 01 micro-ordinateur
- 01 vidéoprojecteur
- Etc.

- L'épreuve pourrait être administrée durant le temps d'apprentissage d'une compétence subséquente ou d'une compétence évaluée en parallèle;
- En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris.

FICHE D'ÉVALUATION				Code : SYAI 08	3
Métier	Technicien des Systèmes de Téle	ésurvei	llance, Ala	rme et Sécurit	té
N° et énoncé de la compétence	8. Poser des systèmes d'alarme	incend	ie		
Nom de l'apprenant:					
Établissement d'enseigne	ement:				
				Résultat	
Date de l'évaluation:				SUCCÈS	ÉCHEC
Signature du formateur:					
ÉLÉMENTS D'OBSEI	RVATION	OUI	NON	RÉSULTATS	8
1. Identification correcte	des causes d'inflammation				
1.1. Identification correct	ete des causes d'inflammation			0 ou 05	
2. Identification des fact	eurs de risque				
	_			0 ou 05	
3. Identification des conséquences des sources d'incendie 3.1. Identification exacte des conséquences des sources d'incendie				0 ou 05	
Nom de l'apprenant: Établissement d'enseignement: Établissement d'enseignement: Signature du formateur: ÉLÉMENTS D'OBSERVATION 1. Identification correcte des causes d'inflammation 1.1. Identification correcte des causes d'inflammation 2. Identification des facteurs de risque 2.1. Identification des facteurs de risque 3.1. Identification exacte des causes d'inclammation 3.1. Identification exacte des conséquences des sources d'incendie 3.1. Identification exacte des conséquences des sources d'incendie 3.1. Identification exacte des conséquences des sources d'incendie 4.1. Mise en place des mesures préventives et de lutte contre les incendies 4.1. Mise en place correcte des mesures préventives et de lutte contre les incendies 5. Localisation des zones à protéger et à risques 5. Localisation des zones à protéger et à risques 5. Localisation des mesures de protection 6.1. Détermination correcte des zones à protéger 6. Détermination exacte des mesures de protection 6.1. Détermination exacte des mesures de protection 7. Mise en place d'un plan d'évacuation 7. Mise en place d'un plan d'évacuation 7. Identification précise des différents systèmes d'alarme incendie 8. Choix d'un système d'alarme incendie 8. Choix judicieux d'un système d'alarme 9. Dimensionnement du système d'alarme 9. Dimensionnement correct du système d'alarme 9. Dimensionnement correct du système d'alarme 10. Identification de l'emplacement des différents composants du système d'alarme incendie					
d'incendie 4. Mise en place des mesures préventives et de lutte contre les incendies					
contre les incendies					
4.1. Mise en place corre			0 ou 05		
•					
5. Localisation des zone	s à protéger et à risques				
5.1. Détermination corre	cte des zones à risques			0 ou 05	
5.2. Identification judici	euse des zones à protéger			0 ou 05	
6. Détermination des me	sures de protection				
6.1. Détermination exact	te des mesures de protection			0 ou 05	
7. Mise en place d'un pl	an d'évacuation				
				0 ou 05	
1 0	•				
				0 05	
-	ecise des différents systèmes			0 00 05	
	n gygtàma d'alarma incandia			0 01 05	
<u> </u>	<u> </u>			0 00 03	
				0 01 05	
	-				
				0 00 03	
=				0 ou 10	
-	-			0 00 10	
	1 système d'alarme incendie				
11. Histaliation des di	fférents composants du système				

d'alarme incendie			
11.1. Installation correcte les différents composants du			0 ou 05
système d'alarme incendie			
12. Connexion des différents composants du système			
d'alarme incendie			
12.1. Connection correcte des différents composants du			0 ou 05
système d'alarme incendie			
12.2. Respect scrupuleux des normes incendie			0 ou 05
13. Programmation de la centrale d'alarme incendie et des			
autres composants du système			
13.1. Programmation correcte de la centrale d'alarme			0 ou 05
incendie et des autres composants du système			
14. Configuration de la centrale d'alarme incendie et des			
autres composants du système			
14.1. Configuration correcte de la centrale d'alarme			0 ou 05
incendie et des autres composants du système			
15. Tests de la centrale d'alarme incendie et des autres			
composants du système			
15.1. Tests corrects de la centrale d'alarme incendie et des			0 ou 05
autres composants du système			
TOTAL:			/100
Seuil de réussite: 70 % et obligation de satisfaire aux exig	ences d	es critères	8.2, 9.1, 13.1 et 14.1.
Règle de verdict: Le formateur devra s'assurer qu'en	Oui	Non	
dehors de la maîtrise des opérations, l'apprenant adopte			
des attitudes respectant les règles de sécurité pour			
lesquelles il aura été évalué à la compétence 2.			

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS							
Métier	Technicien des Systèmes de ier Télésurveillance, Alarme et Sécurité		Code: SYCA 09				
N° et libellé de la compétence	9. Mettre de contrôl	en place des systèmes e d'accès	Durée d'apprentissage/Durée d'évaluation	84h/6h			
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points			
Identifier les		Identification des menaces potentielles	1.1. Identification correcte des menaces potentielles	05			
menaces potentielles et les zones critiques à	Identification des zones critiques à protéger	2.1. Identification correcte des zones critiques à protéger	05				
protéger		3. Identification des mesures de protection	3.1. Identification juste des mesures de protection	05			
Identifier les profils		4. Identification des types d'utilisateurs et leurs besoins	4.1. Détermination juste des différents types d'utilisateurs4.2. Identification juste des besoins de chaque type d'utilisateur	10			
d'utilisateurs et leurs privilèges respectifs	Processus	5. Description des niveaux d'accès pour chaque profil	5.1. Description correcte des niveaux d'accès pour chaque profil	05			
		6. Documentation des profils d'utilisateurs et leurs privilèges	6.1. Documentation exacte des profils d'utilisateurs et leurs privilèges	05			
Décrire l'environnemen t technique et	Produit	7. Description des composants matériels	7.1. Description correcte des composants matériels	05			
matériel		8. Description des types de systèmes de contrôle d'accès	8.1. Description correcte des types de systèmes de contrôle d'accès	10			

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS					
Métier	Technicien Télésurvei Sécurité	•	Code: SYCA 09		
N° et libellé de la compétence	9. Mettre de contrôl	en place des systèmes e d'accès	Durée d'apprentissage/Durée d'évaluation	84h/6h	
		9. Identification des différentes technologies	9.1. Identification juste des différentes technologies	05	
		10. Identification des objectifs du projet	10.1. Identification correcte des objectifs du projet	05	
Élaborer un plan d'action Produi	Produit	11. Décomposition du projet en taches	11.1. Décomposition exacte du projet en taches	05	
		12. Décomposition du projet en taches	12.1. Planification correcte du budget et des ressources	05	
Configurer les équipements		13. Programmation de la centrale de contrôle d'accès et des autres composants du système	13.1. Programmation correcte de centrale de contrôle d'accès et des autres composants du système	10	
	igurer les	14. Configuration de la centrale de contrôle d'accès et des autres composants du système	14.1. Configuration correcte de centrale de contrôle d'accès et des autres composants du système	10	
		15. Tests de la centrale de contrôle d'accès et des autres composants du système	15.1. Tests corrects de la centrale de contrôle d'accès et des autres composants du système	10	

DESCRIPTION DE 1	Code: SYCA 09					
Métier	tier Technicien des Systèmes de Télésurveillance, Alarme et Sécurité					
N° et énoncé de la compétence	9. Mettre en place des systèmes de contrôle d'accès	Durée : 84h/06h				

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative de « Mettre en place des systèmes de contrôle d'accès ».

Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique. Cependant, dans l'impossibilité de produire une épreuve mixte, l'évaluation des connaissances théoriques devrait être priorisée.

L'évaluation de type pratique pourrait être administrée à un groupe restreint d'apprenants en raison de la disponibilité du matériel et de la capacité du formateur à observer plusieurs personnes à la fois. L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des participants. L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique devrait s'inspirer le plus possible d'une situation en milieu de travail.

L'épreuve pourrait être d'une durée d'environ 06 heures, ce qui inclut la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques.

Déroulement de l'épreuve

Par l'entremise d'une épreuve de connaissances théoriques, on pourrait demander à l'apprenant de : Identifier les menaces potentielles et les zones critiques à protéger, identifier les profils d'utilisateurs et leurs privilèges respectifs, décrire l'environnement technique et matériel

On pourrait également demander à l'apprenant, dans le cadre d'une évaluation pratique de : Décrire l'environnement technique et matériel, élaborer un plan d'action détaillé, configurer les équipements.

La mise en situation (texte définissant le contexte de la campagne ou étude de cas) pourrait être utilisée à titre d'évaluation des connaissances théoriques pour l'ensemble des éléments de la compétence.

L'épreuve pourrait donc être mixte et impliquer des activités en sous-groupe pour vérifier le travail d'équipe.

Matériel (Pour un groupe de 25 apprenants)

- 01 micro-ordinateur
- 01 vidéoprojecteur
- Etc.

- L'épreuve pourrait être administrée durant le temps d'apprentissage d'une compétence subséquente ou d'une compétence évaluée en parallèle;
- En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris.

FICHE D'ÉVALUATI	ON			Code: SYCA	09		
Métier	Technicien des Systèmes de Téle	ésurvei	llance, A	larme et Sécuri	ité		
N° et énoncé de la	Mattro an placa dos systàmas	do con	trôla d'ac	ာက်င			
compétence	9. Mettre en place des systèmes de contrôle d'accès						
Nom de l'apprenant:							
Établissement d'enseigne	ement:						
Date de l'évaluation:			Résultat SUCCÈS	ÉCHEC			
Signature du formateur:							
ÉLÉMENTS D'OBSEI	RVATION	OUI	NON	RÉSULTAT	S		
1. Identification des mer	1						
1.1. Identification correct			0 ou 05				
2. Identification des zones critiques à protéger 2.1. Identification correcte des zones critiques à protéger				0 ou 05			
3. Identification des mesures de protection 3.1. Identification juste des mesures de protection				0 ou 05			
4. Identification des types d'utilisateurs et leurs besoins							
4.1. Détermination juste des différents types d'utilisateurs				0 ou 05			
4.2. Identification juste des besoins de chaque type				0 ou 05			
d'utilisateur							
5. Description des nivea	ux d'accès pour chaque profil						
5.1. Description correcte	e des niveaux d'accès pour chaque			0 ou 05			
profil							
6. Documentation des	profils d'utilisateurs et leurs						
privilèges							
	acte des profils d'utilisateurs et			0 ou 05			
leurs privilèges							
7. Description des comp							
	e des composants matériels			0 ou 05			
	de systèmes de contrôle d'accès						
-	cte des types de systèmes de			0 ou 10			
contrôle d'accès	, , , 1 1 ·						
9. Identification des diffe	_			0 05			
	les différentes technologies			0 ou 05			
10. Identification des objectifs du projet 10.1. Identification correcte des objectifs du projet				0 ou 05			
11. Décomposition du pr				0 00 03			
11.1. Décomposition exa	_			0 ou 05			
12. Décomposition du pr				0 04 05			
=	cte du budget et des ressources			0 ou 05			

13. Programmation de la centrale de contrôle d'accès et			
des autres composants du système			
13.1. Programmation correcte de la centrale de contrôle			0 ou 10
d'accès et des autres composants du système			
14. Configuration de la centrale de contrôle d'accès et des			
autres composants du système			
14.1. Configuration correcte de la centrale de contrôle			0 ou 10
d'accès et des autres composants du système			
15. Tests de la centrale de contrôle d'accès et des autres			
composants du système			
15.1. Tests corrects de la centrale de contrôle d'accès e et			0 ou 10
des autres composants du système			
TOTAL:			/100
Seuil de réussite: 70 % et obligation de satisfaire aux exig	ences d	es critères	5.1, 13.1, 14.1 et 15.1.
Règle de verdict: Le formateur devra s'assurer qu'en	Oui	Non	
dehors de la maîtrise des opérations, l'apprenant adopte			
des attitudes respectant les règles de sécurité pour			
lesquelles il aura été évalué à la compétence 2.			

TABLEAU DE SPÉCIFI	CATIONS				
Métier	Technicien Télésurvei Sécurité	•	Code: SYDI 10		
N° et libellé de la compétence	10. Instal	ler les systèmes de l'intrusion	Durée d'apprentissage/Durée d'évaluation	84h/6h	
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points	
•		Identification des systèmes de vidéosurveillance analogique	1.1. Identificatio n correcte des systèmes de vidéosurveillance analogique	05	
Identifier les systèmes de vidéosurveillance	Processus	Processus	2. Identification des systèmes de vidéosurveillance numérique	2.1. Identificatio n correcte des systèmes de vidéosurveillance numérique	05
		3. Identification des systèmes de vidéosurveillance mixte	3.1. Identificatio n correcte des systèmes de vidéosurveillance mixte	05	
				4. Identification des systèmes de vidéosurveillance mixte	4.1. Identificatio n correcte des systèmes de vidéosurveillance sans fil
Installer des capteurs et équipements de détection d'intrusion	Produit	5. Identification des types de capteurs et d'équipements	5.1. Identificatio n correcte des types de capteurs et d'équipements	05	
		6. Choix des capteurs et équipements	6.1. Choix judicieux des capteurs et équipements	05	
		7. Installation des capteurs et équipements	7.1. Installation correcte des capteurs et	10	

Résoudre les problèmes techniques	Produit	8. Identification des problèmes techniques 9. Dépannage correct des problèmes 10. Test du système	équipements 8.1. Identificatio n juste des problèmes techniques 9.1. Dépannage correct des problèmes 10.1. Test correct du système	05 05 05
Paramétrer les capteurs et les centrales d'alarme		11. Programmation des capteurs	11.1. Programmat ion correcte des capteurs	10
	Produit	12. Configuration des centrales d'alarme	12.1. Configuratio n correcte des centrales d'alarme	10
		13. Test de fonctionnement d'une centrale d'alarme	13.1. Test judicieux de fonctionnement d'une centrale d'alarme	05
		14. Mise en service de la centrale d'alarme	14.1. Mise en service effective de la centrale d'alarme	05
Mettre à jour des logiciels et vérifier des batteries		15. Mise à jour des logiciels	15.1. Mise à jour judicieux des logiciels	05
	Produit	16. Vérification des batteries	16.1. Vérification correcte des batteries	05
		17. Test de fonctionnalité des équipements	17.1. Test juste de fonctionnalité des équipements	05

DESCRIPTION DE	Code: SYDI 10				
Métier	Technicien des Systèmes de Télésurveillance, Alarme et Sécurité				
N° et énoncé de la compétence	10. Installer les systèmes de détection d'intrusion	Durée : 84h/06			

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « Installer les systèmes de détection d'intrusion ».

Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique. Cependant, dans l'impossibilité de produire une épreuve mixte, l'évaluation des connaissances théoriques devrait être priorisée.

L'évaluation de type pratique pourrait être administrée à un groupe restreint d'apprenants en raison de la disponibilité du matériel et de la capacité du formateur à observer plusieurs personnes à la fois. L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des participants. L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique devrait s'inspirer le plus possible d'une situation en milieu de travail.

L'épreuve pourrait être d'une durée d'environ 06 heures, ce qui inclut la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques.

Déroulement de l'épreuve

Par l'entremise d'une épreuve de connaissances théoriques, on pourrait demander à l'apprenant de : Identitifier les systèmes de vidéosurveillance, identifier et résoudre les problèmes techniques.

On pourrait également demander à l'apprenant, dans le cadre d'une évaluation pratique de : Installer des capteurs et équipements de détection d'intrusion, paramétrer les capteurs et les centrales d'alarme, identifier et résoudre les problèmes techniques, mettre à jour des logiciels et vérifier des batteries.

La mise en situation (texte définissant le contexte de la campagne ou étude de cas) pourrait être utilisée à titre d'évaluation des connaissances théoriques pour l'ensemble des éléments de la compétence.

L'épreuve pourrait donc être mixte et impliquer des activités en sous-groupe pour vérifier le travail d'équipe.

Matériel (Pour un groupe de 25 apprenants)

- 01 micro-ordinateur
- 01 vidéoprojecteur
- Etc.

- L'épreuve pourrait être administrée durant le temps d'apprentissage d'une compétence subséquente ou d'une compétence évaluée en parallèle;
- En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris.

FICHE D'ÉVALUATI			Code : SYDI 1	0				
Métier	Technicien des Systèmes de Télésurveillance, Alarme et Sécurité							
N° et énoncé de la compétence	10. Installer les systèmes de détection d'intrusion							
Nom de l'apprenant:								
Établissement d'enseign	ement:							
				Résultat				
Date de l'évaluation:				SUCCÈS	ÉCHEC			
Signature du formateur:		1						
ÉLÉMENTS D'OBSE	RVATION	OUI	NON	RÉSULTAT	<u>S</u>			
 Identification des analogique Identification vidéosurveillance analogique 	systèmes de vidéosurveillanc correcte des systèmes d gique			0 ou 05				
numérique 2.1. Identification vidéosurveillance numé				0 ou 05				
3.1. Identification vidéosurveillance mixte				0 ou 05				
·	tèmes de vidéosurveillance sans fi correcte des systèmes d îl			0 ou 05				
	es de capteurs et d'équipements							
	recte des types de capteurs e	t		0 ou 05				
	s capteurs et équipements			0 ou 05				
7. Installation des capteurs et équipements								
7.1. Installation correcte			0 ou 10					
8. Identification des pro 8.1. Identification juste			0 ou 05					
9. Dépannage correct de								
9.1. Dépannage correct			0 ou 05					
10. Test du système								
10.1. Test correct du sys	stème			0 ou 05				
11. Programmation des	capteurs							
11.1. Programmation co	orrecte des capteurs			0 ou 10				

12. Configuration des centrales d'alarme			
12.1. Configuration correcte des centrales d'alarme			0 ou 10
13. Test de fonctionnement d'une centrale d'alarme			
13.1. Test judicieux de fonctionnement d'une centrale			0 ou 05
d'alarme			
14. Mise en service de la centrale d'alarme			
14.1. Mise en service effective de la centrale d'alarme			0 ou 05
15. Mise à jour des logiciels			
15.1. Mise à jour judicieux des logiciels			0 ou 05
16. Vérification des batteries			
16.1. Vérification correcte des batteries			0 ou 05
17. Test de fonctionnalité des équipements			
17.1. Test juste de fonctionnalité des équipements			0 ou 05
TOTAL:			/100
Seuil de réussite: 70 % et obligation de satisfaire aux exige	ences d	es critères '	7.1, 10.1, 11.1 et 13.1.
Règle de verdict: Le formateur devra s'assurer qu'en	Oui	Non	
dehors de la maîtrise des opérations, l'apprenant adopte			
des attitudes respectant les règles de sécurité pour			
lesquelles il aura été évalué à la compétence 2.			

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS						
Métier	Technicien Télésurveil	des Systèmes de lance, Alarme et Sécurité	Code: ULTA 11			
N° et libellé de la compétence	télé	liser les logiciels de surveillance, alarme et urité	Durée d'apprentissage/Durée d'évaluation	56h/4h		
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points		
		Identification des types de logiciels	1.1. Identification correcte des types de logiciels	05		
Utiliser les types de logiciels	Processus	2. Identification des fonctionnalités des logiciels	2.1. Identification correcte des fonctionnalités des logiciels	10		
		3. Description de l'interface	3.1. Description juste le l'interface	05		
	Processus	4. Identification des protocoles utilisés	4.1. Identification juste des protocoles utilisés	10		
Identifier les protocoles de communication réseau		5. Identification des types de messages et les formats de données utilisées	V.1. Identification correcte des types de messages et les formats de données utilisées	05		
		6. Identification des techniques de cryptage et de sécurité utilisées par les protocoles.	6.1. Identification exacte des techniques de cryptage et de sécurité utilisées par les protocoles.	10		
Utiliser les fonctionnalités des logiciels	Produit	7. Manipulation correcte des outils de visualisation	7.1. Manipulation correcte des outils de visualisation	05		
		8. Utilisation correcte des fonctions d'analyse vidéo	8.1. Utilisation correcte des fonctions d'analyse vidéo	05		
		9. Utilisation correcte des fonctions de reconnaissance faciale	9.1. Utilisation correcte des fonctions de reconnaissance faciale	05		
		10. Manipulation correcte des fonctions de	10.1. Manipulation correcte des fonctions	05		

		cartographie et de suivi GPS	de cartographie et de suivi GPS	
		11. Gestion juste des accès aux zones surveillées	11.1. Gestion juste des accès aux zones surveillées	10
		12. Description des alertes	12.1. Description correcte des alertes	05
		13. Gestion des alertes et évènements générés	13.1. Gestion juste des alertes et évènements générés	05
Gérer des alertes et des événements générés	Processus	14. Création des tableaux de bord et des rapports	14.1. Création effective des tableaux de bord et des rapports	10
		15. Présentation des conclusions	15.1. Présentation correcte des conclusions	05

DESCRIPTION DE	Code: ULTA 11			
Métier	Technicien des Systèmes de Télésurveillance, Alarme et Sécurité			
N° et énoncé de la compétence	11.Utiliser les logiciels de télésurveillance, alarme et sécurité	Durée : 56h/04h		

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « Utiliser les logiciels de télésurveillance, alarme et sécurité ».

Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique. Cependant, dans l'impossibilité de produire une épreuve mixte, l'évaluation des connaissances théoriques devrait être priorisée.

L'évaluation de type pratique pourrait être administrée à un groupe restreint d'apprenants en raison de la disponibilité du matériel et de la capacité du formateur à observer plusieurs personnes à la fois. L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des participants. L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique devrait s'inspirer le plus possible d'une situation en milieu de travail.

L'épreuve pourrait être d'une durée d'environ 4 heures, ce qui inclut la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques.

Déroulement de l'épreuve

Par l'entremise d'une épreuve de connaissances théoriques, on pourrait demander à l'apprenant de : Utiliser les types de logiciels, identifier les protocoles de communication réseau, gérer des alertes et des événements générés.

On pourrait également demander à l'apprenant, dans le cadre d'une évaluation pratique de : Utiliser les fonctionnalités des logiciels, gérer des alertes et des événements générés

La mise en situation (texte définissant le contexte de la campagne ou étude de cas) pourrait être utilisée à titre d'évaluation des connaissances théoriques pour l'ensemble des éléments de la compétence.

L'épreuve pourrait donc être mixte et impliquer des activités en sous-groupe pour vérifier le travail d'équipe.

Matériel (Pour un groupe de 25 apprenants)

- 01 micro-ordinateur
- 01 vidéoprojecteur
- Etc.

- L'épreuve pourrait être administrée durant le temps d'apprentissage d'une compétence subséquente ou d'une compétence évaluée en parallèle;
- En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris.

FICHE D'ÉVALUATI	ON			Code: ULTA	11	
Métier	Technicien des Systèmes de Téle	ésurvei	illance, Al	larme et Sécuri	té	
N° et énoncé de la compétence	11.Utiliser les logiciels de tél	ésurve	illance, al	arme et sécurit	é	
Nom de l'apprenant:						
Établissement d'enseigne	ement:					
				Résultat		
Date de l'évaluation:				SUCCÈS	ÉCHEC	
Signature du formateur:		ı	1			
ÉLÉMENTS D'OBSEI		OUI	NON	RÉSULTAT	<u>S</u>	
1. Identification des type	_					
1.1. Identification correct	ete des types de logiciels			0 ou 05		
2. Identification des fond	ctionnalités des logiciels					
2.1. Identification con	rrecte des fonctionnalités des					
logiciels				0 ou 10		
3. Description de l'intert	face					
3.1. Description juste le	l'interface			0 ou 05		
4. Identification des prot	cocoles utilisés					
4.1. Identification juste of	les protocoles utilisés			0 ou 05		
5. Identification des typ	es de messages et les formats de					
données utilisées						
5.1. Identification corre	cte des types de messages et les			0 ou	. 10	
formats de données utilis	sées					
6. Identification des tech	nniques de cryptage et de sécurité					
utilisées par les protocol	es.					
6.1. Identification exacte	e des techniques de cryptage et de			0 ou 05		
sécurité utilisées par les	protocoles.					
7. Manipulation correcte	des outils de visualisation			0 ou 05		
7.1. Manipulation correct	ete des outils de visualisation					
8. Utilisation correcte de	es fonctions d'analyse vidéo					
8.1. Utilisation correcte	des fonctions d'analyse vidéo			0 ou 05		
9. Utilisation correcte	des fonctions de reconnaissance					
faciale						
9.1. Utilisation correcte			0 ou 05			
faciale						
10. Manipulation correcte des fonctions de cartographie						
et de suivi GPS						
10.1. Manipulation correcte des fonctions de cartographie 0 ou 10						
et de suivi GPS						
11. Gestion juste des acc	eès aux zones surveillées					
	ccès aux zones surveillées			0 ou 10		

12. Description des alertes			
12.1. Description correcte des alertes			0 ou 05
13. Gestion des alertes et évènements générés			0 ou 10
13.1. Gestion juste des alertes et évènements générés			
14. Création des tableaux de bord et des rapports			0 ou 05
14.1. Création effective des tableaux de bord et des			
rapports			
15. Présentation des conclusions			0 ou 05
15.1. Présentation correcte des conclusions			
TOTAL:			/100
Seuil de réussite: 70 % et obligation de satisfaire aux exig	ences d	es critères	1.1, 2.1 et 6.2.
Règle de verdict: Le formateur devra s'assurer qu'en	Oui	Non	
dehors de la maîtrise des opérations, l'apprenant adopte			
des attitudes respectant les règles de sécurité pour			
lesquelles il aura été évalué à la compétence 2.			

TABLEAU DE SP	ÉCIFICATI	ONS		
Métier :	Technicie Télésurve Sécurité	•	Code MSTA12	
N° et libellé de la compétence	du télé	ectuer la maintenance système de surveillance, alarme et irité	Durée d'apprentissage/Durée d'évaluation	56h/4h
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
competence		1 Planification des inspections	1.1 Planification juste des inspections	05
Vérifier les systèmes	Processus	2 Inspection du fonctionnement des systèmes	2.1 Inspection juste du fonctionnement des systèmes	05
télésurveillance, alarme et sécurité	3 Maintenance préventive des systèmes	3.1 Maintenance préventive correcte des systèmes	10	
		4 Tests fonctionnels des systèmes	4.1 Tests fonctionnels effectif des systèmes	05
		5 Identification des pannes	5.1 Identification juste des pannes	10
Dámanan lag	Produit	6 Planification des réparations	6.1 Planification judicieuse des réparations	05
Réparer les pannes		7 Réparation des pannes et test du système	7.1 Réparation juste des pannes et test du système	10
		8 Documentation des étapes de la réparation	8.1 Documentation effective des étapes de la réparation	05
		9 Planification des mises à jour	9.1 Planification juste des mises à jour	05
Mettre à jour des logiciels et du Profirmware	Produit	10 Sauvegarde du système et/ou des données et configurations	10.1 Sauvegarde effective du système et/ou des données et configuration	05
mmware		11 Téléchargement de nouvelle version de firmware et les logiciels du système	11.1 Téléchargement correct de nouvelle version de firmware et les logiciels du système	05

		12 Tests de validation du système	12.1 Tests effectifs de validation du système	10
Tester le fonctionnement	Produit	13 Test des interfaces de communication	13.1 Test effectif des interfaces de communication	10
		14 Mise en service du système	14.1 Mise en service correcte du système	10

DESCRIPTION DE	Code: MSTA 12	
Métier	Technicien des Systèmes de Télésurveillance, Al	arme et Sécurité
N° et énoncé de la compétence	12. Effectuer la maintenance du système de télésurveillance, alarme et sécurité	Durée :04h

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « Effectuer la maintenance du système de télésurveillance, alarme et sécurité ».

Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique. Cependant, dans l'impossibilité de produire une épreuve mixte, l'évaluation des connaissances théoriques devrait être priorisée.

L'évaluation de type pratique pourrait être administrée à un groupe restreint d'apprenants en raison de la disponibilité du matériel et de la capacité du formateur à observer plusieurs personnes à la fois. L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des participants. L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique devrait s'inspirer le plus possible d'une situation en milieu de travail.

L'épreuve pourrait être d'une durée d'environ 04 heures, ce qui inclut la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques.

Déroulement de l'épreuve

Par l'entremise d'une épreuve de connaissances théoriques, on pourrait demander à l'apprenant de vérifier les systèmes télésurveillance, alarme et sécurité incendie

On pourrait également demander à l'apprenant, dans le cadre d'une évaluation pratique de :

Réparer les pannes, mettre à jour des logiciels et du firmware, tester le fonctionnement des systèmes

La mise en situation (texte définissant le contexte de la campagne ou étude de cas) pourrait être utilisée à titre d'évaluation des connaissances théoriques pour l'ensemble des éléments de la compétence.

L'épreuve pourrait donc être mixte et impliquer des activités en sous-groupe pour vérifier le travail d'équipe.

Matériel (Pour un groupe de 25 apprenants)

- 01 micro-ordinateur
- 01 vidéoprojecteur
- Etc.

- L'épreuve pourrait être administrée durant le temps d'apprentissage d'une compétence subséquente ou d'une compétence évaluée en parallèle;
- En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris.

FICHE D'ÉVALUATION				Code : MSTA 1	12
Métier	Technicien des Systèmes de Télésurveillance, Alarme et Sécurité				
N° et énoncé de la compétence	12. Effectuer la maintenance d sécurité	u systè	ème de télo	ésurveillance,	alarme et
Nom de l'apprenant:					
Établissement d'enseigne	ement:				
				Résultat	
Date de l'évaluation:				SUCCÈS	ÉCHEC
Signature du formateur:					
ÉLÉMENTS D'OBSEI		OUI	NON	RÉSULTATS	<u> </u>
1 Planification des	_				
1.1 Planification juste de				0 ou 05	
2 Inspection du fonction	3				. .
	onctionnement des systèmes			0 ou 0)5
3 Maintenance préventiv	_			0 ou 10	
	cive correcte des systèmes				
4Tests fonctionnels des				0 ou 05	
4.1 Tests fonctionnels ef	<u> </u>				
5 Identification des panr				0 ou 10	
5.1 Identification juste d					
6 Planification des répar				0 ou 05	
6.1 Planification judicier					
7 Réparation des pannes				0 ou 10	
	pannes et test du système				
8 Documentation des éta				0 ou 05	
	tive des étapes de la réparation				
9 Planification des	•				
9.1 Planification juste de	es mises à jour			0 ou 05	
	ystème et/ou des données et				
configurations					
_	ve du système et/ou des données			0 ou 05	
et configuration					
11 Téléchargement de nouvelle version de firmware et les					
logiciels du système				0 ou 05	
11.1 Téléchargement o					
firmware et les logiciels					
12 Tests de validation du système				0 ou 10	
12.1 Tests effectifs de va	-				
13 Test des interfaces de					
	erfaces de communication			0 ou 10	
14 Mise en service du sy	rstème				

14.1 Mise en service correcte du système		0 ou 10
TOTAL:		/100
Seuil de réussite: 70 % et obligation de satisfaire aux exigences	des critères	1.1, 2.1 et 6.2.
Règle de verdict: Le formateur devra s'assurer qu'en Oui	Non	
dehors de la maîtrise des opérations, l'apprenant adopte		
des attitudes respectant les règles de sécurité pour		
lesquelles il aura été évalué à la compétence 2.		

TABLEAU DE SPÉCIF	ICATIONS			
Métier	Technicien Télésurveil	des Systèmes de lance, Alarme et Sécurité	Code ASTU 13	
N° et libellé de la compétence	technique aux utilisateurs		Durée d'apprentissage/Durée d'évaluation	28h /2 h
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Assurer le suivi des demandes d'assistance	Processus	1 Interprétation des demandes d'assistance	1.1 Relevé judicieux des demandes d'assistances 1.2 Interprétation juste des demandes d'assistance	20
		2 Conseil aux utilisateurs	2.1 Conseil juste aux utilisateurs	15
		3 Compétence technique	3.1 Compétence technique approfondie	10
Planifier les interventions futures	Processus	4 Description des qualités relationnelles	4.1 Description juste des qualités relationnelles	10
		5 Description des qualités organisationnelles	5.1 Description juste des qualités organisationnelles	10
		6 Identification des protocoles de sécurité	6.1 Identification juste des protocoles de sécurité	15
Manipuler les informations sensibles	Processus	7 Mise à jour des fiches de suivi	7.1 Mise à jour correcte des fiches de suivi	10
		8 Sécurisation des informations sensibles	8.1 Sécurisation effective des informations sensibles	10

DESCRIPTION DE	L'ÉPREUVE	Code: ASTU 13			
Métier	Technicien des Systèmes de Télésurveillance, Alarme et Sécurité				
N° et énoncé de la compétence	13. Assurer une assistance technique aux utilisateurs	Durée : 2h			

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « Assurer une assistance technique aux utilisateurs ».

Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique. Cependant, dans l'impossibilité de produire une épreuve mixte, l'évaluation des connaissances théoriques devrait être priorisée.

L'évaluation de type pratique pourrait être administrée à un groupe restreint d'apprenants en raison de la disponibilité du matériel et de la capacité du formateur à observer plusieurs personnes à la fois. L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des participants. L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique devrait s'inspirer le plus possible d'une situation en milieu de travail.

L'épreuve pourrait être d'une durée d'environ 3 heures, ce qui inclut la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques.

Déroulement de l'épreuve

Par l'entremise d'une épreuve de connaissances théoriques, on pourrait demander à l'apprenant de : Assurer le suivi des demandes d'assistance, Planifier les interventions futures, manipuler les informations sensibles.

On pourrait également demander à l'apprenant, dans le cadre d'une évaluation pratique de manipuler les informations sensibles

La mise en situation (texte définissant le contexte de la campagne ou étude de cas) pourrait être utilisée à titre d'évaluation des connaissances théoriques pour l'ensemble des éléments de la compétence.

L'épreuve pourrait donc être mixte et impliquer des activités en sous-groupe pour vérifier le travail d'équipe.

Matériel (Pour un groupe de 25 apprenants)

- 01 micro-ordinateur
- 01 vidéoprojecteur
- Etc.

- L'épreuve pourrait être administrée durant le temps d'apprentissage d'une compétence subséquente ou d'une compétence évaluée en parallèle;
- En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris.

FICHE D'ÉVALUATI	FICHE D'ÉVALUATION Code : ASTU 13						
Métier	Technicien des Systèmes de Télésurveillance, Alarme et Sécurité						
N° et énoncé de la compétence	13.Assurer une assistance technique aux utilisateurs						
Nom de l'apprenant:							
							
Établissement d'enseigne	ement:			Résultat			
Date de l'évaluation:				SUCCÈS	ÉCHEC		
Signature du formateur:							
ÉLÉMENTS D'OBSEI	RVATION	OUI	NON	RÉSULTAT	S		
1 Interprétation des dem	andes d'assistance						
1.1 Relevé judicieux des	demandes d'assistances			0 ou 20			
1.2 Interprétation juste d	les demandes d'assistance						
2 Conseil aux utilisateur				0 ou 15			
2.1 Conseil juste aux utilisateurs				0 0 2 10			
3 Compétence technique							
3.1 Compétence techniq	ue approfondie			0 ou 10			
4 Description des qualité	es relationnelles						
4.1 Description juste des	qualités relationnelles			0 ou 10			
5 Description des qualité	es organisationnelles						
5.1 Description juste des	qualités organisationnelles			0 ou	10		
6 Identification des prote	ocoles de sécurité						
6.1 Identification juste d	es protocoles de sécurité			0 ou 15			
7 Mise à jour des fiches	de suivi						
7.1 Mise à jour correcte	des fiches de suivi			0 ou 10			
8 Sécurisation des informations	nations sensibles			0 ou	10		
8.1 Sécurisation effectiv	e des informations sensibles						
TOTAL:				/100			
Seuil de réussite: 70 %	et obligation de satisfaire aux exig	ences d	es critères	1.1, 2.1 et 6.2.			
Règle de verdict: Le	formateur devra s'assurer qu'en	Oui	Non				
dehors de la maîtrise de	es opérations, l'apprenant adopte						
des attitudes respectar	nt les règles de sécurité pour						
lesquelles il aura été évalué à la compétence 2.							

	TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS					
Métier	Technicien des Systèmes de Télésurveillance, Alarme et Sécurité Code : ENTR 14					
N° et Énoncé de la Compétence	nce 14Rechercher un emploi		14Rechercher un emploi Durée d'apprentissage		Durée d'apprentissage	45heure s
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points		
S'initier à la connaissance de l'entreprise et des éléments	Processus	1. Notion d'entreprise, notions en économie, notions de base en droit des affaires,	1.1 Mise en pratique conforme des notions de base	20		
comptables, à l'économie, à des notions juridiques et sociales.		2. Réalisation judicieuse des opérations commerciales et des éléments comptables	2.1 Réalisation judicieuse des opérations commerciales et des éléments comptables	10		
S'approprier les techniques de	Produit	3. Montage des CV	3.1 montage judicieuse des CV	10		
recherche d'emploi	Processus	4. Application des procédures de recherche d'emploi	4.1 Application judicieuse des procédures de recherche d'emploi	25		
S'approprier les techniques de base de montage d'un projet de création d'entreprise	Processus	5. Examination des conditions de réussite d'un projet de création ou d'auto emploi	5.1Examination judicieuse des conditions de réussite d'un projet de création ou d'auto emploi	10		
(entrepreneuriat).		6. Présentation d'un plan d'affaires	6.1Redaction correcte d'un plan d'affaires	25		

DESCRIPTION DE L'EPREUVE

N° et Énoncé de la Compétence

.....-Rechercher un emploi

Code: ENTR....

Renseignements généraux

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « Rechercher un emploi ».

Il s'agit d'une épreuve qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances pratiques et celle d'activités d'apprentissage pratique.

L'épreuve d'activités d'apprentissage pratique pourrait être administrée individuellement ou en groupe.

L'évaluation des connaissances pratiques pourrait être réalisée avec l'ensemble des apprenants.

L'épreuve pourrait être d'une durée de 3 heures, ce qui inclut la phase pratique et celle de l'évaluation des connaissances pratiques.

Déroulement de l'épreuve

On pourra demander à l'apprenant de jouer le rôle d'un candidat soumis à une interview pour un emploi.

Matériel

- 01 table;
- 03 chaises pour le jury ;
- 01 chaise pour l'apprenant;
- Questionnaires;
- Papier et stylos.

Consignes particulières

L'épreuve pourrait être administrée durant le temps d'apprentissage d'une compétence subséquente (compétence 13) ou d'une compétence évaluée en parallèle, (compétences 12);

L'observation pourrait être faite en simulation pour le premier cas d'évaluation.

En cas d'échec, l'épreuve pourrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris.

FICHE D'EVALUATION	Code: ENTP14			
N° et Énoncé de la Compétence	14-Rechercher un emploi Durée : 3h			
Nom de l'apprenant :			•	
Structure de formation :				
Date de l'évaluation :				
	Résultat			
Signature du formateur :	SUCCES	ЕСНЕС		
ELEMENTS D'OBSERVATION	OUI	NON	RESULTATS	
1. NOTION D'ENTREPRISE, NOTIONS EN ECONO	MIE,			
NOTIONS DE BASE EN DROIT DES AFFAIRES			0.00	
1.1 Mise en pratique conforme des notions de base			0 ou 20	
2. REALISATION JUDICIEUSE DES OPERATI	ONS			
COMMERCIALES ET DES ELEMENTS COMPTABLI	ES			
2.1 Réalisation judicieuse des opérations commerciales e	et des		0 ou 10	
éléments comptables				
3. MONTAGE DES CV			0 ou 10	
3.1 Montage judicieuse des CV			0 00 10	
4. APPLICATION DES PROCEDURES DE RECHER	CHE			
D'EMPLOI			0 ou 25	
4.1 Application judicieuse des procédures de rech	erche			
d'emploi 5. EXAMINATION DES CONDITIONS DE REUS	CITE			
D'UN PROJET DE CREATION OU D'AUTO EMPLOI				
5.1Examination judicieuse des conditions de réussite			0 ou 10	
projet de création ou d'auto emploi				
6. PRESENTATION D'UN PLAN D'AFFAIRES			0 ou 25	

6.1Redaction correcte d'un plan d'affaires		
TOTAL		/100
Seuil de réussite : 70%		
Remarque:		

TABLEAU DE SPECIFICATIONS						
Métier	Technicien des Systèmes de Télésurveillance, Alarme et Sécurité	Code:	STAG15			
N° 15 et Énoncé de la Compétence	S'intégrer au milieu professionnel	Durée d'apprentissage	315 heures			
Eléments de la compétence	Indicateurs	Critères d'évaluation				
		1.1 Recueil correct des données pertinentes pour le stage				
Préparer son séjour en milieu de	1. Recueil des données pertinentes pour le stage	1.2 Description exhaustive des tâches prévues pour son stage				
travail	2.1 Choix des stages	2.1 Choix judicieux des entreprises pour le stage				
	5	2.2 Élaboration conforme du dossier de stage				
Respecter les principes de discipline et de déontologie	3. Distinction des règles de conduite	3.1Respect des consignes, des règlements, de la hiérarchie et des normes environnementales				
discipline et de deontologie	4. Application des règles de conduite de l'entreprise	4.1Démonstration des qualités personnelles et professionnelles				
Exécuter les activités en milieu de travail	5. Utilisation des équipements	5.1 Exécution appropriée des tâches 5.2 Assimilation parfaite et démonstration des opérations liées au métier				
	6. Exécution ou participation aux tâches	6.1 Développement des attitudes professionnelles6.2 Choix et utilisation adéquats des				

		matériels de l'entreprise	
	7. Participation à des échanges sur le stage	7.1 Résumé de l'expérience de stage	
Comparer ses perceptions aux réalités du métier	8. Relation entre la formation et les exigences du milieu de travail	8.1 Démonstration de l'influence du stage sur le choix d'un futur emploi	
	9. Respect du canevas de rédaction du rapport de	9.1 Respect des principes de la	
Dádigar la rannart da staga	1	langue utilisée	
Rédiger le rapport de stage	stage	9.2 Pertinence du contenu du rapport	
	10. Rédaction du rapport de stage	10.1 Rédaction soignée et concise	
Seuil de réussite : 3 des 5 critères d	d'évaluation, dont les critères noircis, pour que l'on co	onsidère la compétence acquise	

DESCRIPTION DE L'ENGAGEMENT

N° et Énoncé de la Compétence

15-S'intégrer au milieu professionnel

Code: STAG15

Renseignements généraux

L'épreuve a pour but d'évaluer l'engagement de l'apprenant dans la démarche qui vise à assurer l'acquisition de la compétence « S'intégrer au milieu professionnel ».

L'évaluation de l'apprenant est faite tout au long de la durée de stage par le maître de stage et par un jury après le retour de stage.

Déroulement de l'épreuve

19 Préparer son séjour en milieu de travail

L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une rencontre de groupe qui porte sur la recherche et la prospection des entreprises du domaine de production d'aliments des animaux d'élevage.

Durant cette rencontre, l'apprenant devrait établir au moins deux liens entre son métier et les entreprises des Systèmes de Télésurveillance, Alarme et Sécurité.

Une telle rencontre devrait être dirigée de manière à ce que tous les apprenants aient l'occasion de s'exprimer.

L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait également à l'occasion d'une production écrite où l'apprenant présentera les démarches à entreprendre pour obtenir une place de stage.

20 Respecter les principes de discipline et de déontologie

L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une rencontre de groupe qui présente le règlement et le code de conduite de l'entreprise. Durant cette rencontre, l'apprenant devrait déterminer au moins deux principes et deux obligations à suivre dans l'entreprise.

Une telle rencontre devrait être dirigée de manière à ce que tous les apprenants aient l'occasion de s'exprimer.

21 Exécuter les activités en milieu de travail

Pendant toute la durée du stage, l'apprenant devrait être évalué à hauteur de 50% par le maitre de stage pour ses connaissances, attitudes, habiletés manifestées au cours de son travail.

22 Comparer ses perceptions aux réalités du métier

L'évaluation s'effectuerait à l'occasion d'une rencontre de groupe qui porte sur l'auto évaluation de l'apprenant. L'apprenant devrait présenter sa perception du métier et les conséquences du stage sur le développement personnel vis-à-vis du métier.

Une telle rencontre devrait être dirigée de manière à ce que tous les apprenants aient l'occasion de s'exprimer

23 Rédiger le rapport de stage

L'évaluation s'effectuerait à l'occasion d'une présentation d'un rapport de stage, à hauteur de 50% devant un jury mis en place par la structure de formation. Un groupe restreint d'apprenants pourrait présenter le même rapport si ceux-ci ont suivi le stage dans une même entreprise, et par conséquence évaluer après présentation de ce rapport.

Les réponses aux questions du jury portent pour 50% de la partie de l'évaluation réservée audit jury.

FICHE D'EVALUA	FICHE D'EVALUATION Code:		de : STA	G15
N° et Énoncé de la Compétence	15-S'intégrer au milieu pr	ofe	ssionnel	
Nom de l'apprenant : Structure de formation : Date de l'évaluation :				
			Résultat	
Signature du formateur :		;	SUCCES	ECHEC
ELEMENTS D'OBSERVATION			Jugem	ent
			OUI	NON
 RECUEIL DES DONNEES PERTIN Recueil correct des données pertiner Description exhaustive des tâches pr 	ntes pour le stage			
 2.1 CHOIX DES STAGES 2.1 Choix judicieux des entreprises p 2.2 Élaboration conforme du dossier 	_			
3. DISTINCTION DES REGLES DE C 3.1Respect des consignes, des règlem normes environnementales		.es		
4. APPLICATION DES REGLEL'ENTREPRISE4.1Démonstration des qualités personne		ÞΕ		
5. UTILISATION DES EQUIPEMENT5.1 Exécution appropriée des tâches5.2 Assimilation parfaite et démonstr métier		au		
6. EXECUTION OU PARTICIPATION AUX TACHES6.1 Développement des attitudes professionnelles6.2 Choix et utilisation adéquats des matériels de l'entreprise				
7. PARTICIPATION A DES ECHANGES SUR LE STAGE 7.1 Résumé de l'expérience de stage				
8. RELATION ENTRE LA FORMATION ENTRE LA FORMATION MILIEU DE TRAVAIL 8.1 Démonstration de l'influence du				

emploi		
9. RESPECT DU CANEVAS DE REDACTION DU RAPPORT DE		
STAGE		
9.1 Respect des principes de la langue utilisée		
9.2 Pertinence du contenu du rapport		
10. REDACTION DU RAPPORT DE STAGE		
10.1 Rédaction soignée et concise		
TOTAL:	/7	
Seuil de réussite : 4 des 7 critères d'évaluation dont la satisfaction	aux exi	gences des
critères 3.1 et 6.1		

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- 1. A. MAURICE JONES JR., RICHARD W. BUKOWSKI, ET AL., 2008, Fire Protection Systems, Wile.
- 2. BILL HOLLIFIELD, EDDIE HABIBI, 2019, Alarm Management: Seven Effective Methods for Optimum Performance, ISA, 178 pages
- 3. BILL HOLLIFIELD, EDDIE HABIBI, 2022 Alarm Management: A Comprehensive Guide, Second Edition, ISA, 260 pages
- 4. BRUNO LEGEARD, FABRICE BOUQUET, 2011, NATACHA PICKAERT, INDUSTRIALISER LE TEST FONCTIONNEL, 2e Edition, DUNOD.
- 5. CHRISTOPH DÜRR ET JILL-JENN Vie, PROGRAMMATION EFFICACE 2016, Les 128 algorithmes qu'il faut avoir compris et codés en Python au cours de sa vie, Ellipses.
- 6. DAVID SUGDEN, 2017, Fire Detection and Alarm Systems: A Professional's Guide, Routledge
- 7. HOWARD BIERMAN, How to Plan and Install Electronic Burglar Alarms, 1977, Sam's, 120 pages
- 8. INSTITUTION OF FIRE ENGINEERS (IFE), 2019, Fire Detection and Alarm Systems: A Brief Guide, IFE Publishing.
- 9. JOE CIESZYNSKI, Closed Circuit Television: CCTV Installation, Maintenance and Operation, 2003, 288 pages
- 10. JOHN E. TRAISTER, 2013, Fire Alarm Systems: A Reference Manual, National Fire Protection Association (NFPA)
- 11. JOHN E. TRAISTER, 2013, Fire Alarm Systems, Manual, National Fire Protection Association (NFPA), 356 pages
- 12. ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE, Les guides méthodologies d'appui à la mise en œuvre de l'approche par compétences en formation professionnelle, Guide Conception et réalisation d'un référentiel de métier-compétences, 2007.
- 13. ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE, Les guides méthodologiques d'appui à la mise en œuvre de l'approche par compétences en formation professionnelle, Guide Conception et production d'un guide pédagogique, 2007, 37p.
- 14. ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE, Les guides méthodologiques d'appui à la mise en œuvre de l'approche par compétences en formation professionnelle, Guides Conception et production d'un guide d'évaluation, 2007, 30p.
- 15. ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL (OIT). L'OIT : son origine, son fonctionnement, son action. Yaoundé, 5.
- 16. ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE, Les guides méthodologiques d'appui à la mise en œuvre de l'approche par compétences en formation

- professionnelle, Guide Conception et réalisation des études sectorielles et préliminaires, 2007.
- 17. PAOLO REMAGNINO, 2009, Video Surveillance Systems for Safety and Security, Publisher: Springer.
- 18. RICHARD BUKOWSKI, 2010, Fire Alarm Signaling Systems Handbook, National Fire Protection Association (NFPA).
- 19. ROBERT C. MARTIN, 2008, CLEAN CODE, DUNOD, PRINTICE HALL.
- 20. SAMURÇAY, R., & PASTRE, République du Cameroun. P. Stratégie de la formation professionnelle (2004).
- 21. SANDHU, R., SAMARATI, P., & MUNAWER, Q. (1996). Access control: Principles and practice. IEEE Communications Magazine, 34(12), 40-48.
- 22. SANDHU, R., SAMARATI, P., & Munawer, Q. (1996). Access control: Principles and practice. IEEE Communications Magazine, 34(12), 40-48.
- 23. STANLEY LIPPMAN ET JOSEE LAJOIE, 2000, L'ESSENTIEL DU C++, 3ème Edition, Vuibert.
- 24. STEPHANE CALLENS Démocratie et Télésurveillance Introduction. Acceptabilité de la télésurveillance. p. 9-25
- 25. www.mcours.net
- 26. www.telgian.com
- 27. www.agelecprotection.com
- 28. www.old.rbh-access.com
- 29. www.quebecmetierdavenir.com
- 30. www.technologuepro.com
- 31. www.sitelec.org

EQUIPE DE VALIDATION

N°	Noms et Prénoms	STRUCTURE	Qualifications
01	NJONTA Joël Landry	WIZER TELECOM SARL	Professionnel
02	TCHOUGNKWE KWIJIN Léopold	CIEL SOLUTIONS SARL	Professionnel
03	BANIMA EDIBIEN MASSONGO Suzanne	MI NEFOP	AP2/IGF
04	NGANSOP Annie Rosie	MINEFOP	Méthodologue
O5	YOSSA WOUKOUTCHEU Leonnel	CIEL SOLUTION	Professionnel